

## Intermittence : ce qui change avec la loi

La loi sur le dialogue social installe des règles de négociation pour l'assurance chômage des intermittents du spectacle. **PAGE 4**

## Les festivals à la fête

Les événements musicaux ont connu d'excellents résultats, même si les records ne sont pas aussi nombreux qu'en 2014. **PAGE 5**



ERIC DEGUIN

## DRAC : deux années de fusion

Les sièges des DRAC de futures régions fusionnées ont été fixés, mais la restructuration prendra au moins deux ans. **PAGE 7**

Loi sur la création : quel amendement pour les amateurs ? **PAGE 6**

BIMENSUELLE

N°367

11 septembre 2015

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Le soutien politique local, enjeu de la nouvelle saison culturelle

Pour enrayer le phénomène de désengagement, les scènes publiques misent sur la coopération et la diversification des financements, mais surtout sur le dialogue avec les élus.

Après une saison qui a vu disparaître plusieurs scènes conventionnées emblématiques (Le Blanc-Mesnil, Villeneuve-lès-Maguelone, Pont-de-Claix), la rentrée démarre dans l'incertitude pour un grand nombre de lieux. Les centres nationaux d'arts de la rue à Chalon-sur-Saône et Niort, les scènes nationales de Chambéry, Évreux, le Théâtre de la Cité internationale et l'Aquarium à Paris... Attendent aussi leur sort le TOP de Boulogne toujours fermé, la Nacelle à Aubergenville sans directeur après le licenciement brutal d'Eudes Labrusse cet été...

Les initiatives se multiplient sur les scènes publiques pour trouver des parades : coopérations pour la production et le financement participatif, recours aux sponsoring... Pourtant la volonté politique reste essentielle à la survie du réseau de la décentralisation. Au-delà du contexte économique, les décisions de réduire les dépenses culturelles tiennent également à l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus locaux, estime Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, qui rappelle le manque de soutien citoyen : «Les

*gens ne descendent pas dans la rue pour soutenir les politiques publiques de la culture.*» Les budgets 2016 ne promettent pas d'amélioration et les élections régionales combinées avec l'installation de grandes régions vont inciter à reporter des décisions.

### Baisse des abonnements

La baisse du nombre de levers de rideaux dans les scènes publiques a des conséquences sur les ventes de spectacles, mais aussi sur la fréquentation et les réabonnements, confient des directeurs en aparté. Une tendance difficile à confirmer car secteur rechigne à mettre en place un observatoire de la fréquentation. Aux restrictions éco-

nomiques s'ajoutent les cas d'interventions politiques. Une directrice d'un théâtre dans le sud de la France confiait, à Avignon, subir une situation proche du harcèlement de la part de ses élus. «Nous avons l'impression que le sol se dérobe sous les pieds», résumait Romaric Daurier, directeur de la scène nationale de Valenciennes, traduisant le sentiment de ses confrères adhérents du Syndec réunis à Avignon. Interpellé lors d'un débat organisé par le SACD, Michel Orier, directeur général de la création artistique (DGCA), a relativisé le reflux : «Le désengagement des collectivités représente 2,4% de l'ensemble de leurs crédits dédiés à la création». Il a

aussi estimé que dans plusieurs cas, le dialogue était renoué entre le ministère de la Culture et des élus qui envisageaient de couper dans leurs dépenses culturelles. Il a insisté sur les pactes culturels : «Ils ont permis de préserver 300 millions d'euros (pas seulement pour le spectacle vivant).» Quarante pactes ont été signés et une soixantaine d'autres sont dans les tuyaux d'ici la fin de l'année.

### Retrait de labels ?

À propos des foyers les plus chauds, sans brandir clairement la menace d'un retrait des labels nationaux, Michel Orier a prévenu : «Dès que les missions risquent d'être atteintes, on diligente

## Démocratisation : trouver la synthèse

Les rencontres du Parti socialiste, à Avignon, ont été l'occasion d'entendre deux points de vue sur la démocratisation culturelle. Le premier, dans le discours de Patrick Bloche, président de la commission culture et éducation à l'Assemblée nationale : «Dans nombre d'endroits, la création artistique est parfois attaquée dans sa programmation, dans les libertés qu'elle prend. Mais le plus souvent, c'est une exigence artistique qui est attaquée. On juge que le peuple doit accéder à la culture avec l'idée qu'il faut la mettre à son niveau. C'est une des expressions du populisme des plus pernicieuses. L'exigence artistique vaut pour toutes et tous sur tous les territoires.» Plus tard, Fleur Pellerin, ministre de la Culture, répondait : «Une génération est là avec ses désirs, ses codes et il est temps de lui faire de la place. Cette génération ne pratique plus la culture comme une lente ascension où l'ivresse serait réservée à ceux qui atteignent les cimes. [...] Aujourd'hui encore, le rap, le hip-hop le street-art ne sont pas considérés comme matures. L'égalité des places, voilà ce que nous devons accorder à cette génération.»

une inspection. Nous aurons une vision d'ensemble à la rentrée et nous verrons s'il est possible de maintenir ces missions sur place où si l'on doit les transférer sur d'autres équipements avec d'autres collectivités plus pro-actives.»

Pour Michel Lefeuvre, président du Syndicat national des scènes publiques, «la réponse que le ministère a faite sur le désengagement financier par les pactes culturels est nécessaire mais pas suffisante». Il rappelle que l'État a retiré 11,5 milliards de dotations aux collectivités territoriales, après avoir lui-même baissé le budget du ministère de la Culture. «Face aux désengagements, nous essayons de prôner le dialogue, de promouvoir notre charte, explique le président du SNSP, mais l'élu reste maître du projet culturel, c'est la démocratie. Que faire si la population ne se bat pas ?»

Il est frappant de voir tant de MJC sur la sel-

lette, particulièrement en Île-de-France (lire ci-dessous), suite à des baisses de subventions, ce qui affecte la création et la diffusion de musiques actuelles non commerciales. En août, l'association Banlieues d'Europe qui fait se croiser des initiatives culturelles des quartiers périphériques, disparaît, privée de subventions. Pendant ce temps, les festivals à têtes d'affiche font le plein. «Ce qui est grave, ce sont les effets de fatigue, d'abandon, de soumission, lâche Jean-Noël Matray, chargé de mission spectacle vivant à la Ligue de l'enseignement. Inquiet, il ajoute : Si une autre digue rompt avec les régionales, ça va être terrible.» Olivier Bianchi résume : «L'enjeu sera la démocratisation culturelle dans les territoires. C'est pourquoi il faut lancer des états généraux de la culture au plan national et sortir de l'entre-soi.» ■ **YVES PERENNOU**

## L'Abattoir : les salariés inquiets

**ARTS DE LA RUE.** Le festival Chalon dans la rue a eu lieu avec un peu moins de spectacles et dans une ambiance où l'insouciance n'avait pas sa place. Au lendemain du festival, les salariés de l'Abattoir, Centre national des arts de la rue (CNAR), publiaient une lettre ouverte alertant d'une possible disparition de la structure et de l'annulation du festival.

La Ville a baissé sa subvention à 673 000 € pour le festival (900 500 € en 2014), et à 390 000 € pour le CNAR (contre 522 000 €). La Région Bourgogne a fait passer son aide de 120 000 € à 104 400 €. La renégociation de la convention est en cours



La Figure du gisant, de la Compagnie Pernette

entre les partenaires, parmi lesquels figurent l'État (stable à 370 000 €) et le Département de Saône-et-Loire. Pedro Garcia, directeur de l'Abattoir, en appelle à un dialogue pour préserver le label : «Le CNAR est la garantie de la permanence artistique. Par le biais des résidences d'artistes, il contribue à créer du lien

avec les habitants. Certaines actions se retrouvent valorisées pendant le festival», plaide-t-il. À la tête d'une structure de 9 permanents, il souligne le déséquilibre des financements, quand la Ville demeure, malgré la baisse, principal financeur du CNAR (57%). Interrogé par *La Lettre du Spectacle*, le maire de Chalon-sur-Saône, Gilles Platret, dément toute velléité de suppression du CNAR et du festival Chalon dans la rue : «Nous avons un intérêt énorme pour ce festival. Mais la Ville ne peut pas être la seule à le financer. La situation budgétaire est très dégradée et nous demandons

à rebattre les cartes. Nous demandons aussi que l'État assume ses responsabilités.» Une inconnue à double entrée pèse également du côté de la Région Bourgogne qui est amenée à changer de périmètre par la fusion avec la Franche-Comté et pourrait disposer d'un nouvel exécutif après les élections de fin d'année. ■ **TIPHAIN LE ROY**

## Le RIF : «Une épidémie de fermetures»

**ÎLE-DE-FRANCE.** Le RIF, confédération des réseaux de musiques actuelles en Île-de-France, lance la mobilisation politique. François Beaudenon, son président, explique : «Nous faisons face à une épidémie de fermetures et de reprises en main de lieux en Île-de-France. Beaucoup de nouvelles équipes municipales ont montré leur désintérêt pour la chose culturelle, alors que baissaient les dotations de l'État aux collectivités, ce qui a parfois servi d'alibi à ces dernières. Nous souhaitons notamment sensibiliser les candidats aux

prochaines élections régionales.» Parmi les cas les plus critiques figurent les MJC de Chilly-Mazarin, Herblay et Savigny-sur-Orge (91), l'Espace Jeunes de Marly-le-Roi ou l'association Universailles Musiques qui organisait le festival le Potager du Rock à Versailles (78). Côté région, le RIF demande notamment un «choc de simplification administrative» des demandes de subventions et qu'elles soient plus accessibles, notamment en ne les conditionnant pas seulement à la pratique professionnelle. ■ **NICOLAS DAMBRE**

**SCÈNES NATIONALES : DES RECRUTEMENTS.** De nombreux changements sont attendus dans les scènes nationales cette saison : L'Archipel, à Perpignan, verra le départ en fin d'année de Doméneq Reixac. Le Carreau scène nationale de Forbach attend un directeur, après le départ en octobre de Frédéric Simon pour la direction du Maillon, scène européenne à Strasbourg. Cet été, la scène nationale de Narbonne a discrètement annoncé le départ négocié de Dominique Massadau qui la dirigeait depuis 21 ans. Après la nomination de Didier Fusillier à la Villette, l'appel à candidatures est ouvert pour le Manège, scène nationale de Maubeuge et pour la Maison des arts de Créteil où le maire a déjà confié en juin au journal *Le Parisien* avoir un faible pour la candidature de José Montalvo. À Évreux-Louviers, un directeur sera recruté à l'automne pour le futur établissement public qui regroupera l'actuelle scène nationale, le palais des congrès et la scène de musiques actuelles.

**LE THÉÂTRE DE LA VILLE À L'ESPACE CARDIN.** En juillet 2016, le Théâtre de la Ville déménagera pour deux saisons afin de procéder aux travaux de remise en état du bâtiment de la place du Châtelet. Les 90 personnes qui constituent l'équipe permanente seront installées dans l'Espace Cardin, lieu qui a l'avantage de disposer d'une salle de plus de 600 places. L'ancien Théâtre des Ambassadeurs, repris en 1970 par le couturier Pierre Cardin étant propriété de la Ville de Paris, une convention devrait permettre au Théâtre de la Ville de passer les deux saisons sans coût supplémentaire. La salle des Abbesses continuera son activité. Les spectacles nécessitant un plateau plus important que celui de l'Espace Cardin seront délocalisés.

La lettre du spectacle

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, CS 43805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lallettrespectacle.com](mailto:redaction@lallettrespectacle.com).

**Directeur de la publication :** Nicolas Marc.

**Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrière.

**Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :** Élodie Maté. **Comptabilité :** Marie Robin. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Tharreau.

**Abonnement : France, 1 an, 22 n°s : 292 euros TTC.**

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 0420T78729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

Millénaire Presse

Presses PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

IMPRIMERIE

## MINISTÈRE

## Les scènes conventionnées vers un label

L'officialisation du label national de scène conventionnée doit intervenir à l'automne, pour répondre à l'injonction du président de la République. Un virage à 90 degrés pour la Direction générale de la création artistique (DGCA) qui, depuis des années, menait le retrait de l'État des structures de ce réseau. La première étape a été de réinscrire le principe des labels dans la loi liberté de la création, architecture et patrimoine. Un décret et des arrêtés (un par label) devront suivre, puis des circulaires pour déterminer les montants chiffrés. Il y a aujourd'hui 115 scènes conventionnées. La circulaire de 1999 fixait un objectif de 150 scènes avec un minimum de financement

d'État de 250 000 francs (soit 47 600 euros d'aujourd'hui, avec l'inflation). «*Il y avait une ambition, il n'y a pas eu d'évaluation, commente Michel Lefeuvre, président du SNSP. Dans notre atelier commun avec le Syndeac, nous rappelons que le programme des scènes conventionnées représente 10 millions d'euros pour le budget du ministère. Si on devait passer à 150 scènes avec un minimum de 200 000 euros, nous savons que ce serait difficile, mais c'est un objectif. Il faudra que l'État s'engage davantage. Néanmoins, cela resterait des programmes de trois ans. Nous voulons garder cette souplesse, qu'il y ait un regard sur les esthétiques déployées pour être complémentaires des scènes nationales et autres labels.*»

## Désenchantement à Toulouse

**DANSE.** C'est le mercredi 9 septembre, soit deux jours avant de célébrer le vingtième anniversaire du Centre de développement chorégraphique de Toulouse, que devait se réunir le comité de sélection qui a arrêté la *short-list* des candidats à la succession d'Annie Bozzini. Au début de l'été, à la surprise générale, la directrice du CDC a fait valoir ses droits à la retraite. «*J'ai le sentiment d'avoir fait tout ce que je pouvais faire, j'en tire les conclusions*», explique Annie Bozzini qui ne cache pas que l'échec de ses discussions avec la municipalité toulousaine explique sa décision. Trois fois, pour trois lieux différents, aux Nouveautés, à la prison Saint-Michel puis à l'Hôtel-Dieu, Annie Bozzini a élaboré un projet d'implantation pour le CDC, sans succès. «*J'ai voulu porter l'ambition très haut, très loin, sur un lieu très emblématique. Cela a un coût, mais il me semblait que c'était au niveau de ce que l'on pouvait vouloir pour la ville de*

Toulouse.» Soulignant que la promesse faite à la danse était dans le projet électoral de l'actuel maire, Annie Bozzini met en lumière un divorce entre le monde culturel et la municipalité. Après Ghislaine Gouby (Théâtre Sorano), ce sont, pour des raisons diverses, mais successivement, Natacha Laurent, la directrice de la Cinémathèque, puis Frédéric Chambert, le directeur du Capitole qui quittent leur fonction. Ce dernier dit préférer la direction de l'opéra d'une capitale (Santiago du Chili) à celui d'une ville de province, ce qui semble faire écho au constat désabusé d'Annie Bozzini : «*C'est sans doute une ville de modernité à cause d'Airbus, mais avec des élus qui fonctionnent comme à l'époque où dominait la ruralité.*» Par ailleurs, le dossier du déménagement du collectif Mix'arts Myris est à nouveau en discussion après la décision, en juillet, de ne pas poursuivre sur une implantation à la Cartoucherie. **PHILIPPE VERRIÈLE**

## La Gaîté lyrique avec Red Bull

**ARTS NUMÉRIQUES.** L'exposition Paris Musique Club débutera au même moment que la Red Bull Music Academy (RBMA) à la Gaîté lyrique, à Paris, les 24 et 25 octobre. La marque de boissons énergisantes invite chaque année soixante musiciens et DJ dans une ville différente. Cette année, l'établissement culturel de la Ville de Paris les accueillera un mois dans huit studios de création équipés. Jérôme Delormas, directeur de la Gaîté lyrique, confie : «*Nous travaillons régulièrement avec des partenaires privés. Red Bull va créer un studio d'enregistrement qui restera après la RBMA. Ils aménagent éga-*

*lement un espace de restauration et de réception au 7<sup>e</sup> étage. Le studio radio, sur la mezzanine, sera éphémère. Nous programmons notre exposition au même moment car leurs contenus dialogueront avec notre programmation.*» L'exposition Paris Musique Club présentera six installations liées à la musique et au numérique et donnera 12 cartes blanches à des acteurs de la scène parisienne. Red Bull Music Academy est partenaire financier de cet événement. Many Ameri, son cofondateur, explique : «*Nous avons assuré la programmation de ces cartes blanches avec la Gaîté lyrique. Nous allons coproduire quatre soirées*

## DES MANDATS IMPORTANTS À ÉCHÉANCE.

Des fins de mandats se profilent dans les centres dramatiques nationaux (CDN) parmi les plus prestigieux et les candidatures vont se préparer dès cette saison. Ce sera à la fin 2016 pour le Théâtre national de Bretagne (François Le Pillouër), le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne (Christian Schiaretti), le Théâtre de Gennevilliers (Pascal Rambert). Le cas du Nouveau théâtre d'Angers (Frédéric Béliet-Garcia) est particulier puisqu'un rapprochement institutionnel est prévu avec l'établissement public Le Quai que dirige désormais Frédéric Béliet-Garcia. Fin juin 2017 viendra le tour du CDN d'Orléans (Arthur Nauzyciel). Au Centre dramatique régional de l'Océan indien, à La Réunion, Lolita Monga avait également pris ses fonctions en juin 2007, à l'époque en tandem avec Pascal Papini.

## ANGOULÊME : PARTENARIAT.

Le Théâtre d'Angoulême, scène nationale dirigée par Gérard Lefèvre, renforce son partenariat avec la Comédie de Poitou-Charentes, centre dramatique national. «*Son directeur Yves Beaunesne et moi, nous nous connaissons de longue date; nos équipes techniques et relations publiques ont appris à travailler ensemble, en particulier depuis la création de L'Annonce faite à Marie, la saison dernière, explique Gérard Lefèvre. Nous allons plus loin sur les saisons 15-16 et 16-17.*» La scène nationale mettra des moyens humains et techniques (son grand plateau, salle de répétition, petite salle) à la disposition du CDN de Poitou-Charentes qui n'a pas de lieu en propre. Elle y gagne une présence artistique renforcée et le théâtre d'Angoulême accueillera les prochaines créations d'Yves Beaunesne (*Lettres à Elise*), de Camille Rocailleux et de Thomas Condemine, compagnons de route du CDN de Poitou-Charentes.



Les RBMA Red Bull à Tokyo

de live et de clubbing. Il s'agira d'artistes français choisis avec nos équipes en Allemagne et Paris.» L'équipe française est menée par Jean-Philippe Smagghé. RBMA ne donne pas de chiffre sur ses partenariats. **NICOLAS DAMBRE**

## DIALOGUE SOCIAL

# Vers la conférence sur l'emploi

La conférence sur l'emploi dans le spectacle aura lieu les 15 et 16 octobre. Jean-Paul Guillot, chargé de sa préparation, en a décrit les objectifs : «*Nous allons mettre en valeur des bonnes pratiques : groupements d'employeur, appuis aux petites entreprises, aides aux cafés-cultures... Nous aurons aussi à étudier comment arriver à réduire la précarité, garantir les droits sociaux, travailler sur les parcours car les problématiques autour des seniors commencent à se poser. Nous allons travailler sous forme de tables rondes.*

*Et toutes les pistes dégagées pourront être reprises en fonction de différents arbitrages pour le fonds pour l'emploi.»* Jean-Paul Guillot, président de l'association Réalités du dialogue social et auteur de rapports sur l'intermittence en 2004, a aussi rappelé : «*Aujourd'hui, un intermittent signe en moyenne 16 contrats par an, contre quatre il y a vingt ans. La durée moyenne des contrats a été divisée par sept en vingt ans. Malgré les efforts des conventions collectives, la fragmentation des activités atteint un point élevé.*» | Y. P.

## Intermittence : ce qui change avec la loi

**QUELLE REPRÉSENTATIVITÉ ?** La loi du 17 août 2015 relative au dialogue social valide, dans les accords sur l'assurance chômage, des «*règles spécifiques d'indemnisation des artistes et techniciens intermittents du spectacle*». L'article 20 précise que ces règles sont fixées «*par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives*» de l'ensemble des professions de la production cinématographique, de l'audiovisuel ou du spectacle. La représentativité des organisations professionnelles sera un sujet important de discussion. Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT-Spectacle, lançait, lors d'un débat à Avignon : «*On [le Parlement] a refusé de prendre en compte le problème de la représentativité. Or nous avons la prétention d'être plus représentatifs que d'autres.*» Si des accords sont trouvés dans cette négociation et respectent le document général de cadrage, ils devront être repris dans la négociation générale. Sinon, les confédérations reprendront la main.

### UN CADRE FINANCIER GÉNÉRAL.

L'article 20 prévoit que cette négociation entre les organisations du spectacle devra se faire dans un cadre établi par les organisations interprofessionnelles. Deux points sont précisés : ce document-cadre fixera un délai et définira les objectifs de la négociation en ce qui concerne notamment la «*trajectoire financière*» et le respect de principes «*applicables à l'ensemble des bénéficiaires du régime d'assurance chômage*». Il ne concernera donc pas uniquement les annexes 8 et 10. Cette garantie était demandée par le Syndecac pour limiter le risque de dérive vers une «*caisse autonome*» pour les intermittents. Il n'est pas sûr que cela suffise à maintenir tout le financement des annexes 8 et 10 dans le système interprofessionnel. La Coordination des intermittents et précaires est même persuadée

du contraire : «*Rien n'est garanti par la loi, si ce n'est un bel enfumage qui vous permet de prétendre que les intermittents sont sauvés.*»

**COMITÉ D'EXPERTISE.** La loi crée un comité d'expertise sur les règles d'indemnisation pour les artistes et techniciens intermittents du spectacle. Il comprendra des représentants de l'État, de Pôle emploi, de l'Unedic ainsi que de personnalités qualifiées. Sa composition sera fixée par décret. Ce comité dira si les accords trouvés entre organisations du spectacle respectent le document de cadrage général des confédérations interprofessionnelles.

**RÉVISION DES LISTES.** La loi donne jusqu'au 31 janvier 2016 aux organisations d'employeurs et de salariés du spectacle pour réviser les listes des emplois de ces professions éligibles au contrat à durée déterminée d'usage (CDDU). Si de nouvelles listes ne sont pas établies à cette date, les ministres en charge du Travail et de la Culture peuvent en dresser sous la forme d'un arrêté conjoint. Rappelons que plusieurs syndicats de salariés, comme Fasap-FO et la CGT-Spectacle ont déjà affirmé leur hostilité à une révision des listes. Commentaire de Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT-Spectacle, sur ce point : «*Certains disent, par exemple, qu'électricien n'est pas un métier spécifique au spectacle. D'abord, on sait que l'électricien sur un plateau est un métier parfaitement spécifique au spectacle comme machiniste ou coiffeur et d'autres. Mais même si la technicité du métier n'était pas spécifique au spectacle, ces salariés vivent la discontinuité de l'emploi et doivent avoir des droits sociaux en regard de cette précarité. Donc tous les salariés légitimement sous CDDU doivent bénéficier d'une assurance chômage à la hauteur de cette précarité.*» |

## AFDAS : TROIS PRIORITÉS.

Lors d'une table ronde pendant la semaine professionnelle à Avignon, Thierry Teboul, directeur général de l'Afdas, a présenté trois priorités pour l'organisme concernant le spectacle vivant. Il a insisté sur le continuum entre formation initiale et formation continue. L'Afdas va postuler à un agrément pour avoir aussi la taxe d'apprentissage en gestion propre. Un autre axe consiste à situer la formation comme un moyen au service de l'emploi. C'est la question de la qualité : «*Il y a encore trop de formations qui n'ont pas de résonance en termes d'emploi*», a-t-il regretté. Enfin, il souhaite élargir l'accès à la formation à un plus grand nombre d'intermittents. «*Nous avons fait des propositions pour prendre en charge l'entretien personnel des salariés multi-employeurs et vérifier que chacun ait accès à la formation et non toujours les mêmes*», a-t-il annoncé. L'Afdas, comme les autres organismes collecteurs pour la formation professionnelle, a connu un trou d'air au premier semestre, lié à l'entrée en vigueur de la loi de mars 2014 (voir *La Lettre du Spectacle* du 1<sup>er</sup> mai). Cependant, la direction dément toute restructuration. «*Les réorganisations ont été faites avec la mise en place de la direction Développement de la formation et des partenariats entreprises pilotée par Élodie Lombardo*», précise-t-on.

## DEUX DISPOSITIFS AFDAS RECONDUITS.

L'Afdas annonce la reconduction de deux dispositifs qui étaient en expérimentation depuis 2009. Le premier est une prestation d'appui-conseil aux très petites entreprises du spectacle vivant. Elle est désormais ouverte aux entreprises jusqu'à 10 salariés. Le second s'adresse aux salariés du secteur et prend la forme d'un bilan de compétences. 37 prestataires spécialisés sont agréés. Les listes sont disponibles sur le site de l'Afdas.

## COPIE PRIVÉE : COMMISSION RELANÇÉE.

Les ministres de l'Économie et de la Culture ont publié un arrêté fixant la composition de la commission copie privée et nommant les représentants au sein du collège des industriels et importateurs. Ces derniers boycottaient la commission pour protester contre son fonctionnement. Reste à vérifier que cet arrêté suffira «*à faciliter une reprise du dialogue entre les créateurs, les consommateurs et les industriels*», comme l'espère la SACD. La Commission fixe les taux de la redevance copie privée, ce qui détermine les recettes pour l'action culturelle des sociétés civiles. Son président sera le conseiller d'État Jean Musitelli.

## MUSIQUES ACTUELLES

## Les festivals à la fête

Si les records de fréquentation ne sont pas aussi nombreux qu'en 2014, beaucoup de festivals d'été affichent des résultats très positifs, profitant de la météo. C'est le cas des Francofolies de la Rochelle, d'Astropolis (29), de la seconde édition du Dub Camp (44), du Reggae Sun Ska (33), des Suds à Arles, de la Route du Rock (35), du Cabaret Vert (08), de Couvre Feu (44) ou de la Foire aux Vins de Colmar (75 000 billets pour ses concerts). Rock en Seine ou Main Square affichaient complet, les Vieilles Charrettes ont dénombré 202 000 entrées payantes. Sans avoir encore de chiffres, le festival Jazz in Marciac ne devrait pas réitérer son exceptionnelle fréquentation de 2014. À Biarritz, le Big Festival, rallongé de 5 à 9 jours, a compté 68 000 entrées (in et off). À Aix-les-Bains, Musilac avait rajouté un Bonus Day, atteignant 100 000 spectateurs contre 80 000 un an plus tôt. Montauban en Scènes, créé par la municipalité pour succéder aux festivals Alors... Chante!, Danses en Places et Jazz à Montauban, annonce 40 000 spectateurs,



Christine and The Queens, à Beauregard

mais en additionnant in et off. Parmi les festivals qui battent leur record de fréquentation, figurent les Nuits secrètes (59), Art Sonic (61), Terres du Son (37), Brive Festival (19), Jazz à Vienne grâce aux spectacles gratuits, l'Interceltique de Lorient (56), malgré un budget en baisse, mais aussi Motocultor à Saint-Nolff (56) avec 22 500 fans de métal, ou le festival gratuit FNAC Live à Paris. Le Nice Jazz Festival atteint un sommet depuis sa reprise en régie municipale, il y a 5 ans (60 000 personnes entre in et off), et se targue d'être le festival le moins cher de France. **I N D.**

## Festival d'Avignon : le bilan chiffré

**FRÉQUENTATION.** L'édition 2015 du Festival d'Avignon s'est maintenue à un haut niveau de fréquentation, avec 93,22% de taux d'occupation pour les 58 spectacles payants (280 représentations). 120 757 billets ont été mis à la vente et 112 565 délivrés dont 11 188 exonérés (9,94%). Le montant des recettes

de billetterie s'élève à 2,259 millions d'euros, soit un résultat de 101% par rapport au prévisionnel. Outre les spectacles, le festival proposait trois expositions, une installation, et quantité de manifestations : lectures RFI, Fictions France Culture, Territoires cinématographiques, «after» Résonance, Ateliers de la pensée, Dialogues artistes-spectateurs, débats au Cloître Saint-Louis... Le total des entrées aux manifestations gratuites s'élève à 47 395, dont 17 317 pour la Nef des images et 6 778 pour les lectures de La République de Platon. «Ceci nous conforte dans les choix de ces trois temps forts nouveaux, la Nef et La République étant des premières», commente Paul Rondin, directeur délégué. **I**



Débat au Cloître Saint-Louis

## Avignon Off à deux vitesses

**BILAN.** Si l'analyse des chiffres du Off demande un peu de temps, l'impression qui ressort de cette édition est la prédominance de quelques belles productions, souvent portées par des metteurs en scènes chevronnés ou soutenues par de grandes institutions, à l'image du superbe et sobre *En attendant Godot*, par Laurent Fréchuret, ou de *Réparer les vivants*, par le CDN de Haute-Normandie, succès indéniable du mois de juillet. En revanche, les perles isolées étaient plus rares, à entendre les professionnels, signe que les théâtres font leur travail de repérage, mais

aussi qu'il est plus difficile pour une compagnie émergente de faire entendre sa différence dans la Cité des papes. Par exemple, une savoureuse pépite comme *Le Manager, les deux crapauds et l'air du temps*, de Solenn Jarnou, est déjà accompagné par le Grand T de Loire-Atlantique. Valable pour le théâtre, ce constat l'est aussi dans le champ chorégraphique, du moins, où l'on trouvait nombre de propositions d'une grande exigence, mais peu de découvertes... Comme si la fonction de révélateur du Off s'évanouissait dans la prolifération des spectacles de rire en solo. **I**

## LA BELLE SCÈNE A TENU BON.

Le succès de la 5<sup>e</sup> édition de la Belle Scène Saint-Denis, au théâtre de la Parenthèse, fut une bonne surprise du Off d'Avignon. Ce programme met en valeur les artistes en résidence en Seine-Saint-Denis et particulièrement au Théâtre Louis Aragon de Tremblay. Il a failli disparaître à cause du retrait de son partenaire historique, le Forum du Blanc-Mesnil. «En janvier, nos partenaires nous ont dit qu'il fallait qu'on y aille, le Département confirmant sa subvention de 50 000 € [sur un budget de 148 000 €]», explique Emmanuelle Jouan, directrice du Théâtre Louis Aragon. C'est Jean Bellorini, directeur du TGP, centre dramatique national à Saint-Denis, qui a apporté une équipe de techniciens, un budget, et été présent lui-même, laissant cependant la programmation danse sous la responsabilité d'Emmanuelle Jouan, au nom de la fidélité et de la solidarité. **P. V.**

## BILANS EN BREF.

**Festival de Marseille.** Sur les 28 représentations, 13 ont joué à guichets fermés, les 15 autres ont atteint des taux de fréquentation allant de 76% à 92%. 11 846 places ont été délivrées et 10 770 spectateurs ont fréquenté les rendez-vous gratuits du Festival.

**Montpellier Danse.** Avec 35 000 spectateurs (92 % de taux de fréquentation), le festival affiche 400 000 € de recettes de billetterie pour 38 représentations payantes.

**La Roque-d'Anthéron.** 89 concerts étaient programmés, auxquels ont assisté 76 500 spectateurs. L'année dernière, ils étaient 77 640 pour 87 concerts.

**Mimos.** À Périgueux, le festival annonce une hausse de fréquentation de 21% avec 85 000 spectateurs. Avec 7 200 spectateurs, la fréquentation des spectacles payants progresse de 11%.

## ÉTÉS DE LA DANSE : NEWYORK EN VUE.

Avec 46 347 spectateurs pour 27 représentations et une rencontre-spectacle, les Étés de la Danse 2015 ont vendu 20 000 billets de plus qu'en 2014. Ces résultats confortent la manifestation après un passage compliqué en 2013 quand la venue du Ballet de Vienne s'était soldée par un déficit. Pour 2016, Valéry Colin, le directeur, a invité le prestigieux New York City Ballet. Le succès public est sans suspense, mais faire venir 150 personnes pour 20 représentations au milieu de l'Euro de football (tarifs d'hôtels très élevés), demande un budget que l'on peut estimer entre 3 et 4 millions d'euros. Le soutien des amis américains du festival sera déterminant. Les représentations auront lieu du 27 juin au 16 juillet au Châtelet et le stage au Carreau du Temple.

## PRATIQUES EN AMATEUR

# Loi création : quel amendement pour les amateurs ?

Le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine sera examiné par la commission culture de l'Assemblée nationale à partir du 16 septembre. Le texte déposé le 8 juillet a réintroduit le principe des labels nationaux dont les détails sont renvoyés à un futur décret. Il ne parle pas, en revanche, de la pratique en amateur, sujet de controverse des précédentes versions. Le gouvernement devrait déposer un amendement sur les amateurs pendant l'examen du texte à l'Assemblée. Son contenu fait l'objet d'une concer-

tation avec les organisations professionnelles et les fédérations d'amateurs. Début septembre, la formulation envisageait encore des options très différentes. L'enjeu est d'ouvrir la possibilité pour les entreprises artistiques et culturelles d'employer des amateurs dans un cadre commercial (billetterie et publicité professionnelle) sans les salarier dès lors que le projet comprend un volet pédagogique. La CGT n'entend pas laisser dériver le principe de présomption de salariat et négocie pour encadrer davantage la dérogation au Code du travail. ■

## À Paimpol, un tiers d'amateurs

**BRETAGNE.** Le festival du chant de marin a délivré 155 000 entrées, du 13 au 15 août, à Paimpol (22). Cet événement biennal, né en 1989 d'un rassemblement de bateaux traditionnels et de chanteurs, est devenu un grand festival de musiques du monde. Les chœurs amateurs n'y représentent plus qu'un tiers des 160 groupes programmés sur sept scènes. À l'affiche cette année Youssou N'Dour, Plaza Francia, Hugues Auffray, Souad Massi, Anna Calvi, Orange Blossom, un vaste panel de formations bretonnes... Malgré un budget de 1,9 million d'euros, l'organisation repose en grande partie sur l'action bénévole d'une association présidée par Pierre Morvan. L'équipe salariée est recrutée à partir d'une année avant le festival, mais c'est Pierre Morvan qui assure la programmation et d'autres membres du CA qui supervisent la communication ou l'intendance. Le festival du Chant de marin travaille à 85% sur ressources



Le groupe Menace d'éclaircie, sur le port propres (billetterie, restauration, locations de stands, partenariats et sponsoring, mécénat). Une des clés économiques est aussi la programmation de musiciens amateurs (chorales, fanfares). Ils sont défrayés, mais ne touchent pas de cachet. Ces amateurs contribuent fortement à l'attractivité de l'événement. Face aux tentatives de réglementer les prestations amateurs dans un cadre professionnels, Pierre Morvan constate : «*Sans les amateurs, ce serait la mort de ce festival et les professionnels ne s'y retrouveraient pas.*» ■

## DÉMÉNAGEMENT : INQUIÉTUDE AU MINISTÈRE.

L'intersyndicale CGT-SUD-UNSA du ministère de la Culture, protestent contre le projet de délocalisation des services centraux du ministère. Plusieurs scénarios sont envisagés : soit un déménagement de 250 à 300 agents (dont ceux de la Direction générale de la Création artistique actuellement rue Beau-bourg) qui iraient dans d'autres bureaux en location ou dans les bâtiments du Quadrilatère des Archives, soit le déplacement de 1 300 à 1 350 agents, ce qui concernerait aussi l'immeuble des Bons-Enfants que l'État pourrait ainsi revendre au privé, alors qu'il a été livré voici seulement dix ans. L'intersyndicale dénonce «*ce projet immobilier qui ne vise qu'à faire des économies de bout de chandelles en sacrifiant un ministère pourtant au cœur de la démocratie.*» La CFDT appelle également à défendre un autre projet pour les Archives nationales.

## RADIO-FRANCE : UNE DIRECTION DU SPECTACLE VIVANT.

Marie-Pierre de Surville a cédé en juillet la direction de France Musique à Marc Voinchet. Elle a été chargée par le patron de Radio France, Mathieu Gallet, d'une mission «*visant à organiser les activités de création musicale, culturelle et leur programmation au sein de la Maison de la radio.*» L'ancienne conseillère de la ministre Christine Albanel consulte partenaires et tutelles jusqu'au début 2016 pour préfigurer une direction du spectacle vivant de la Maison de la radio, dotée d'une ligne éditoriale lisible par le public. Cette mission est importante aux yeux de Mathieu Gallet qui voit dans l'activité culturelle du lieu une source potentielle de recettes, alors que le groupe doit parvenir à l'équilibre financier en 2017.

## Astrid et Éric, comédiens tout l'été au Théâtre du Peuple

**LORRAINE.** Astrid Beltzung et Éric Collombet faisaient partie de la troupe de treize amateurs et de six professionnels qui jouaient *l'Opéra de Quat'sous*, de Brecht, créé cet été par Vincent Goethals, sur la scène du Théâtre du Peuple, à Bussang. La première jouait et chantait dans le rôle de Jenny, et avait deux morceaux de bravoure dans la pièce. Le second, avec moins de texte, avait plusieurs interventions d'une précision chorégraphique. Parisien, Éric Collombet a suivi beaucoup de stages et est intervenu dans quelques spectacles professionnels. Il cite le cas de spectacles dont les metteurs en scène ne cachaient pas qu'ils complétaient la troupe avec des amateurs pour des raisons économiques. Il a suivi le cours Florent : «*Je le faisais*

à côté de mon travail d'architecte d'intérieur, et cela me prenait tout mon temps libre. Quand on est passionné, on ne compte plus». Astrid Beltzung est Alsacienne, suit les stages à Bussang depuis une bonne dizaine d'années. Elle a commencé par le théâtre en langue alsacienne, a pris des cours de chant, joué



dans des opérettes. Elle vient d'intégrer une troupe, la compagnie Versatile, avec laquelle elle va tourner une pièce d'Ahmed Madani : «*On s'est mis en professionnels, confie-t-elle. C'est très difficile de trouver des salles quand on est amateur. Si on veut vraiment tourner, il faut une licence.*» Au chômage depuis peu, elle envisage de franchir le pas vers une activité artistique professionnelle. Au Théâtre du Peuple, tous deux se disaient très heureux des relations avec les comédiens professionnels : «*C'est une grande famille ici, il n'y a pas de concurrence.*» Et tous deux sont plutôt favorables à un encadrement légal. «*C'est normal qu'il y ait un nombre limité de représentations avec des amateurs, pour éviter les abus, car certains en profitent.*» ■ Y. P.

## LÉGISLATION

## Droits culturels : le retour

Les sénateurs n'ont pas lâché l'os des droits culturels. Le premier article du chapitre IV de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République, publiée au *Journal officiel* du 7 août, affirme : «*La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.*» Lors des rencontres nationales «Identité, appartenance et diversité» organisées par la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) à Nantes le 12 juin, la sénatrice Marie-Christine Blandin avait raconté les escarmouches parlementaires sur la question des droits culturels dans cette loi. Un petit groupe de sénateurs avait réussi à faire adopter par surprise le 27 janvier une référence aux droits culturels. Cette idée avait d'abord été rejetée en commission, puis

défendue en séance plénière par Marie-Christine Blandin. L'Assemblée nationale avait ensuite éliminé cette notion, estimant que les droits culturels n'étaient pas définis. Lors du retour de la loi NOTRe en seconde lecture au Sénat, l'article a été réintroduit et adopté, le 2 juin, avec une formulation plus précise. L'Assemblée nationale s'est finalement rangée à cette formulation. Le Syndeac était réticent face à une notion qu'il estimait susceptible d'entraver la liberté de programmation. L'article était soutenu en revanche par l'Ufisc. «*Certains craignent d'ouvrir la boîte de Pandore du communautarisme et pourtant, sans une définition des droits culturels, il reste un trou dans les droits de l'homme*», déclarait Patrice Meyer-Bisch, philosophe et coordinateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme, lors de la rencontre à Nantes. Le projet de loi sur la liberté de la création ne fait pas référence explicitement aux «droits culturels». | Y. P.

## Loi NOTRe : dernières évolutions

**GUICHET UNIQUE.** La loi NOTRe du 7 août confirme la compétence partagée sur la culture : «*Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier*» (article 104). Elle prévoit la mise en place de guichets uniques pour les demandes de subventions : «*L'État, une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut, par convention, déléguer*

*l'instruction et l'octroi d'aides ou de subventions à l'une des personnes publiques précitées.*» Si c'est l'État qui délègue, la demande doit avoir l'accord du ministre, après avis de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP). Les parlementaires n'ont finalement pas retenu l'idée de créer une commission spécifique à la culture au sein des CTAP. «*L'absence de commission culture dans les CTAP est peut-être un mal pour un bien, commente Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand. Cela obligera les défenseurs de la culture à être offensifs en séance plénière.*» |

## DRAC : deux années de fusion

**RÉFORME TERRITORIALE.** C'est en conseil des ministres, le 31 juillet, qu'a été actée la répartition des capitales régionales et des directions régionales de l'État. Les DRAC des régions issues de fusions auront leur siège dans la capitale régionale (Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon et Strasbourg), sauf dans deux cas. Pour le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, la DRAC sera à Montpellier et non pas Toulouse, et pour la Normandie elle sera à Caen et non à Rouen. La réorganisation n'entraînera pas une vague massive de déménagement d'agents des DRAC d'une ville à l'autre. D'une part, l'évolution se fera sur deux ans, d'autre part, le gouvernement a précisé que les mobilités géographiques seraient très limitées. Les «fonctions-supports» seront mutualisées au

niveau des villes. Les sièges des nouvelles directions assumeront les fonctions stratégiques. Les sites existants seront maintenus avec des spécialisations par métiers, définies d'ici 2018. D'autre part, le gouvernement prévoit d'installer des conseillers à l'action culturelle de proximité dans les 40 départements les plus peuplés. L'organisation sera pilotée par les DRAC suivants : Anne Mistler (Alsace), Arnaud Littardi (Aquitaine), Alain Daguerre de Hureaux (Rhône-Alpes), Bernard Falga (Franche-Comté), Laurent Roturier (Midi-Pyrénées), Marie-Christine de La Conté, (Nord-Pas-de-Calais) ; Jean-Paul Ollivier (Basse-Normandie). Cette annonce de restructuration est accompagnée de la promesse d'une forte réduction d'effectifs à partir de 2016. |

FRÉDÉRIC LAFOND,  
PRÉSIDENT DE LA FNADAC.

Frédéric Lafond, directeur des affaires culturelles du Doubs, est le nouveau président de la Fnadac, Fédération nationale des associations de directeurs d'affaires culturelles. Créée en 2011, cette fédération réunit trois associations nationales de DAC, celle des grandes villes et agglomérations, celle des Départements et celle des Régions, ainsi que six associations régionales. La Fnadac a d'abord été présidée par François Deschamps, puis Véronique Balbo-Bonneval. «*Ils ont accompli un travail déterminant de définition, puis de rassemblement, déclare Frédéric Lafond. La troisième phase consistera à structurer.*» Avec en ligne de mire des assises nationales pour 2017, le nouveau président envisage de professionnaliser certaines missions. Frédéric Lafond prend ses fonctions en pleine réforme territoriale, crise budgétaire et au milieu d'un cycle d'élections locales. Il est persuadé que la Fnadac a un rôle à jouer dans la résistance à la vague de remise en cause du rôle de la culture : «*Les assises nationales des DAC, à l'automne dernier à Plaine Commune, ont fait se croiser 700 personnes. Il y a une force qu'il faut orienter avec une réflexion sur des modes de coopération. Nous savons faire coopérer des acteurs culturels sur un territoire, il n'y a pas de raison qu'on n'y arrive pas à un autre niveau.*» La Fnadac cherchera des solutions pour rendre lisibles les politiques culturelles, au-delà des questions de transferts de compétences, d'échelles administratives ou géographiques. Il parle de remettre au centre des débats la liberté, les droits d'expression, le partage, la diversité, l'accès. Pour Frédéric Lafond, DAC d'un Département, la difficulté à surmonter n'est pas spécifique aux Départements, même si certains comme le Nord, envisagent de se retirer de la culture. D'autres collectivités, dans un souci d'économie, ont supprimé la fonction de DAC. «*On voit bien ce qui se passe quand il n'y a pas de DAC, répond-il. Le DAC n'est pas sectoriel et peut donc mener une véritable politique de développement. Il a la capacité de fédérer à travers la politique de la ville, l'architecture, le social... Nous ne sommes pas si nombreux, dans la fonction publique, à penser global. C'est à nous de nous battre, de réinitialiser un rapport de confiance avec les élus locaux, en particulier les nouveaux.*» Y. P.



D. R.

## DIFFUSION

### ONDA : les dispositifs évoluent

Lors de la réunion des partenaires de l'ONDA, le 15 juillet à Avignon, le voile a été levé sur les évolutions annoncées par la directrice Pascale Henrot, dans nos colonnes en mai. Pour stimuler la coopération sur la diffusion entre les lieux, le dispositif des tournées territoriales permettra désormais au coproducteur d'un spectacle d'être partenaire. La charte interrégionale d'aide à la diffusion opérera sur une durée prolongée à deux saisons et sur toute la France. Concernant les aides à l'accueil d'artistes dans un lieu, les conventions musique auront une temporalité assouplie : la période pourra être l'année civile ou la saison. L'ONDA crée également une convention de diffusion de répertoire chorégraphique selon laquelle le lieu de diffusion s'engage à accueillir au moins deux fois au cours d'une saison un artiste chorégraphique dans des programmes différents que ce soit pour un public adulte, pour l'enfance et la jeunesse et/ou autres pro-

positions (impromptus, projet participatif...). Les lieux coproducteurs pourront bénéficier de soutien aux premières s'il y a un nombre de représentations supérieur à l'habitude. Une attention particulière sera accordée pour les reprises si elles sont accompagnées d'un temps de préparation. Pour soutenir les projets participatifs (par exemple, des spectacles avec la présence de nombreux amateurs), les garanties financières prendront en compte les temps de préparation spécifiques à ces projets et accepteront le principe d'absence de billetterie. Enfin, l'ONDA a rappelé l'existence de conventions spécifiques aux spectacles dans l'espace public, dans l'idée de promouvoir leur accueil par des lieux pluridisciplinaires. La rencontre du 15 juillet a été l'occasion d'un émouvant hommage à Philippe Tiry, premier directeur de l'Onda, disparu en mars dernier. Elle a également été le cadre d'une réflexion sur le rôle de l'ONDA dans les politiques culturelles françaises. |

### PARIS : L'OLYMPIA CHANGE DE TÊTE.

Arnaud Delbarre a quitté ses fonctions de directeur de l'Olympia, à Paris, le 30 juin. «J'y pensais depuis un moment, confie-t-il. J'ai d'autres projets dans le domaine du spectacle. Le fait que Vincent Bolloré devienne majoritaire dans Vivendi [groupe propriétaire de la salle, NDLR] a peut-être accéléré ma décision». Arnaud Delbarre dirigeait depuis 14 ans ce mythique lieu de 2 800 places. La nouvelle direction est assurée par Simon Gillham (notre photo), président de Vivendi Village, filiale du groupe Vivendi dont il assure aussi la communication. Simon Gillham est également président de Digitick et de See Tickets (Vivendi Ticketing), de Wengo (conseil d'experts par téléphone) et de Watchever (service de vidéo à la demande par abonnement). Après des postes à la direction de la communication de Valeo et Havas, il a rejoint Vivendi en 2007 en tant que directeur de la communication et des affaires publiques.



BERNARD SIDLER

## ENTRETIEN



### «Il est temps d'utiliser le logiciel artistique dans la fabrique des territoires»

Maud Le Floch, urbaniste, directrice du Polau

Le Polau-pôle des arts urbains vient de terminer une étude qui recense 300 initiatives au croisement de l'art et du développement territorial.

#### À qui est destinée cette étude ?

À ses commanditaires dans un premier temps, le ministère et la Direction générale de la création artistique. Toute une série d'initiatives sont à l'articulation de l'artistique et des préoccupations liées à la ville, au territoire. Le Polau est à un poste d'observation et d'action privilégiée pour aider à les remettre dans les radars du ministère. L'objectif est aussi de désigner un courant : les dynamiques artistiques peuvent être au service de mutation et d'aménagement du territoire.

#### Diriez-vous que le point commun de ces initiatives est d'être liées à une transformation du cadre de vie des habitants ?

Oui, les initiatives viennent pour une part de la sphère culturelle et sont porteuses de compétences qui touchent à l'aménagement. Ce sont des compagnies, des plasticiens, des institutions qui engagent des observations, des diagnostics, des concertations entre différents corps sociaux. On peut citer des compagnies comme l'agence ANPU, la Folie kilomètre, des festivals comme le Voyage à

Nantes, le travail de Nicolas Frize sur Plaine Commune... Une seconde part des initiatives vient du monde de l'aménagement. Nous-mêmes, au Polau, avons étudié l'aménagement du territoire sous ses formes traditionnelles et nous estimons qu'il est grand temps de faire intervenir le logiciel artistique et culturel dans la fabrique du territoire.

#### Vous parlez de "marché" pour désigner les relations entre opérateurs urbains et artistes. Les artistes sont-ils prestataires ?

En amont d'un projet, des compétences artistiques sont utilisables pour repérer, diagnostiquer, détecter des points de tensions, de connexion, de mise en relation d'un élément urbain à un autre, mener un diagnostic de mémoire, révéler du potentiel territorial qui ne ressort pas toujours des audits classiques. À un deuxième niveau, cela consiste à participer à définir le projet. À un troisième endroit, les artistes interviennent sur le lien, la participation, le débat public, la contribution des publics et des riverains au-delà des procédures classiques... Un volet de notre étude

s'intéresse aux signaux faibles, aux pratiques émergentes, à travers les offres d'emplois, appels d'offres... Par exemple, la société de transports Transdev, à Grenoble, dans le cadre d'un plan de déplacement intercommunal, cherche une équipe artistique pour fabriquer des parcours piétons qui permettent de faire le lien entre une gare, une station, le centre-ville, etc. Elle a compris qu'une intervention artistique, des événements, de la résidence accélèrent l'appropriation de nouvelles façons de cheminer dans l'agglomération.

#### Comment posez-vous la question du risque d'instrumentalisation des artistes ?

C'est vrai, la position des artistes peut être dangereuse s'ils sont au service d'intérêts de production urbaine. Un des objectifs du plan-guide est aussi de protéger la création artistique dans le cadre de ce nouveau marché et que le ministère de la Culture participe à mettre en place des éléments de protection. |

#### PROPOS RECUEILLIS PARYVES PÉRENNOU

Avant l'édition d'un livre à l'automne et une plateforme web, le plan-guide peut être demandé au Polau.

**Fin de LA LA LA Human Steps.** Le chorégraphe **Édouard Lock**, fondateur et directeur artistique de la compagnie de danse LA LA LA Human Steps, à Montréal, a dissous la compagnie. Confronté aux difficultés financières liées à sa dernière création, le chorégraphe, qui a pourtant vendu sa maison, ne peut assurer la pérennité de cette institution créée en 1980 et qui avait défrayé la chronique avec des pièces comme *Infante c'est destroy* où s'illustre **Louise Lecavalier**.

**Robert Lacombe en Chine.** Ancien directeur de l'Institut franco-japonais de Tokyo et du festival Automne en Normandie, **Robert Lacombe**



FERRANTE

est, depuis le 2 septembre, conseiller culturel à l'ambassade de France et directeur de l'Institut français de Pékin.

**Belgique : Manège Mons.** Le successeur d'Yves Vasseur comme directeur du Manège Mons, à partir du 1<sup>er</sup> mars, sera **Philippe Degeneffe** qui travaille déjà auprès d'Yves Vasseur comme commissaire adjoint de Mons 2015.

**Santiago : Frédéric Chambert.** Le directeur du Capitole de Toulouse a été nommé à la direction de l'Opéra de Santiago du Chili, à partir de la saison 2016-2017.



PATRICE NIN

**Live Nation en Allemagne.** Live Nation Entertainment annonce la création du plus gros promoteur de concerts en Allemagne, grâce à son acquisition de MLK (Marek Lieberberg Konzertagentur), qui organise 700 concerts par an et génère 2 millions d'entrées. Live Nation est déjà présente en Allemagne via le réseau de billetterie Ticketmaster. La nouvelle société sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en Allemagne, Autriche et Suisse.

**Bruxelles : Altinoglu à la Monnaie.** Le chef **Alain Altinoglu** a été nommé à la direction musicale du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

**Investissement à Londres.** **Nicholas Hytner** and **Nick Starr**, anciens dirigeants de théâtres nationaux britanniques, veulent construire un théâtre de 900 places à Londres.

**Lucerne : Riccardo Chailly.** Le directeur du festival musical de Lucerne sera **Riccardo Chailly** à partir de l'édition 2016, pour cinq ans.

**Irlande : recrutement.** **Neil Murray** et **Graham McLaren** ont été nommés à la direction de Abbey Theatre, théâtre national d'Irlande. Tous deux quitteront le Théâtre national d'Écosse où Neil Murray est producteur exécutif et Graham McLaren directeur associé.

**Canada : Bruno Robitaille.** Le producteur et agent d'artistes Bruno Robitaille va diriger l'École nationale de la chanson, à Granby (Québec).

**Genève : L'Alhambra.** Après trois ans de travaux, la salle de concerts L'Alhambra (750 places), à Genève, a ouvert sous la direction de **Karin Strescher**. Elle est dédiée en priorité aux musiques actuelles.

**Suisse : Festival de la Cité.** Le 1<sup>er</sup> janvier, **Myriam Kridi** succèdera à Michael Kinzer au Festival de la Cité à Lausanne. Elle a été programmatrice et cogérante du théâtre de l'Usine, à Genève.

**Édimbourg : records.** Le Fringe d'Édimbourg affiche une hausse de 5,23% pour 2,3 millions d'entrées.

**Allemagne : Carp à Freiburg.** **Peter Carp** a été désigné pour succéder, à la rentrée 2017, à Barbara Mundel comme intendant du Théâtre de Freiburg, non loin de Mulhouse.

## ANGOULÊME

### La Nef tangué à nouveau

**M**okhtar Bahnas, le directeur de la Nef, a été mis à pied fin août par la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Jacky Bouchaud, vice-président de la collectivité qui exploite en régie directe cette scène de musiques actuelles, avait été nommé fin mai président du conseil d'exploitation de la Nef. Il a mené un "audit" qui pointerait près de 270 factures impayées pour un montant de 800 000 euros, selon le journal *Sud-Ouest*. La moitié serait imputable à la seconde édition du festival Spiderland, organisée par la Nef en mai dernier. Arrivé à la direction du lieu en juin 2013 comme contractuel de droit public, Mokhtar Bahnas fait l'objet d'une procédure administrative pour «négligences de gestion» et s'est vu interdire l'accès à son bureau. Contacté, il n'a pas souhaité s'exprimer. La récente découverte de cette situation financière a de quoi surprendre, car toutes les factures de la Nef doivent être signées par des élus de l'agglomération avant d'être réglées par le trésorier payeur. Au Grand Angoulême, on indique : «Les chiffres donnés par la presse locale s'approchent de la réalité, mais l'enquête administrative ne sera pas rendue publique. La communauté d'agglomération n'était pas au courant de cette situation financière.» Ce manque de transparence, tandis que fuient des informations chiffrées dans la presse locale, laisse planer un doute sur l'origine du problème financier, car la scène musiques actuelles ne cesse d'être ballottée au gré des aléas politiques. Jean-François Dauré, président de l'agglomération depuis avril 2014, se serait rangé au projet de nouveau festival soutenu par la Ville d'Angoulême, Voodoo Child (*La Lettre du spectacle* du 20 février), concurrent de Spiderland. Cette manifestation, prévue en 2016, est portée par les anciens exploitants de la Nef qui avaient été écartés par la précédente municipalité. ■ **NICOLAS DAMBRE**

**Matrimoine : performances à Paris.** Le mouvement HF Île-de-France, déjà à l'initiative de la saison culturelle de l'égalité hommes-femmes, lance les premières journées du «matrimoine», du 16 au 20 septembre. L'événement valorise l'héritage des femmes artistes et intellectuelles d'hier et s'inscrit dans la lutte pour une juste reconnaissance des femmes dans les secteurs artistiques. Il y aura des parcours du matrimoine dans les musées, mais également une manifestation performative, le 19 septembre, de midi à minuit, place du Palais-Royal, à Paris, de libre participation (midiminuitdu matrimoine@gmail.com) et des performances le dimanche 20 à la SACD, s'appuyant sur les réponses à une enquête lancée par la revue *Le Cri de Paris*, en 1924, intitulée «Pourquoi y a-t-il si peu de femmes auteurs dramatiques ?». [www.matrimoine.fr](http://www.matrimoine.fr)

**Arts276 : louanges.** La chambre régionale des comptes de Haute-Normandie tresse des lauriers à l'établissement public Arts 276. Réalisé au moment où les tutelles mettaient fin à son festival Automne en Normandie, le rapport salue une «programmation dont la qualité est unanimement reconnue et une fréquentation importante» et le «développement des ressources propres».

**Billet suspendu, bis.** Après le Théâtre Liberté à Toulon, le Grand Rond, à Toulouse, lance des billets suspendus, comme mode de mécénat en faveur des publics défavorisés.

**CNSAD : Hortense Archambault.** Directrice de la MC93 de Bobigny, **Hortense Archambault** a été nommée également présidente du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, à Paris.

## Bouffes du Nord : pas de remplacement.

Nommé à l'Opéra-Comique, Olivier Mantéi ne sera pas remplacé comme codirecteur du Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris. Olivier Poubelle, directeur des Bouffes du Nord et gérant d'Astérios Spectacles, précise : «Olivier Mantéi reste copropriétaire de ce théâtre avec moi, et continuera à porter un regard attentif et vigilant à l'ensemble du projet.»

## Retour des concerts au Nouveau Casino.

Après avoir annoncé l'arrêt des concerts et démarré une activité de club, le Nouveau Casino, à Paris, propose dès cette rentrée quelques concerts. Paris Comptoirs qui gère le Café Charbon mitoyen a cédé la salle en gérance-achat à un propriétaire du monde de la restauration, la SARL Lili (cogérants Richard Debray, Olivier Van De Putte). «Nous avons réinstallé le système son et proposerons ponctuellement des concerts puis plus régulièrement à partir de 2016, essentiellement en location», explique David Delattre, qui assure la direction artistique de ce lieu de 380 places avec le collectif parisien NoHell.

## Théâtre privé : aides.

L'Adami ouvre un programme de «soutien à la continuité»

pour les spectacles de théâtre créés dans les théâtres adhérents à l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP). L'aide est de 100 euros par interprète et par représentation entre la 61<sup>e</sup> et la 100<sup>e</sup> représentation, avec un minimum d'interprètes en fonction de la jauge.

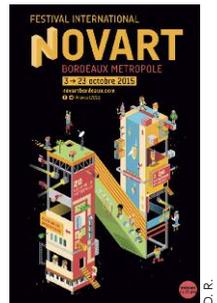
**Digitick intègre du cashless.** Au festival Rock en Seine, Digitick, spécialiste de la billetterie électronique, a présenté une offre qui couvre à la fois la billetterie et le contrôle d'accès, ainsi que la gestion des données et le cashless. Baptisée DigiLive, elle intègre la technique de paiement Maybee de la société PayinTech.

**Lille : fermeture annoncée du P'tit Jacques.** Le Théâtre de marionnettes Le P'tit Jacques, à Lille, va devoir fermer sur décision de la Ville. Elle invoque la nécessité de démonter le chapiteau situé dans le jardin Vauban pour des raisons de sécurité liées à une rénovation contiguë. L'équipe qui anime le P'tit Jacques, se demande s'il ne s'agit «plutôt de sacrifier les petites structures artistiques rendant la culture accessible à tous tel que Lille 3000». La Ville assure l'association de son soutien et rappelle qu'elle lui verse une subvention de 30 000 euros.

## BORDEAUX

# Novart : Sylvie Violan pose ses jalons

La prochaine édition de Novart est avancée d'un mois, du 3 au 23 octobre. Alors que Sylvie Violan arrive à la direction du festival bordelais, l'édition 2015 est une transition vers un événement métropolitain qui réunira (sans doute sous un nouveau nom) Novart et le festival Des Souris et des Hommes, organisé par le Carré-Les Colonnes, à Saint-Médard-en-Jalles, scène dirigée également par Sylvie Violan. Novart est principalement une mutualisation de propositions produites par des établissements comme le TnBA, le Cuvier, le Carré, le Roche de Palmer, la Manufacture atlantique... Il passe aussi des commandes à la jeune création, comme cette année, le groupe Apache, les Bâtard dorés, la Tierce, le collectif Os'O, la Cie Du chien dans les dents. Novart est doté de 320 000 euros de subvention de la Ville et 90 000 euros des autres communes de l'agglomération. L'année prochaine s'ajouteront les 200 000 € venus de Des Souris et des Hommes, ainsi que des personnels délégués. «L'ouverture signifie aussi un plus grand nombre de partenaires», espère Sylvie Violan. L'accueil cette année de la RedBall de Kurt Perschke présage de plus de transdisciplinarité, d'art dans l'espace public. Sylvie Violan prévoit la participation à un programme européen sur le thème «tourisme et culture», à partir de projets qui font se rencontrer habitants et touristes. Les 14 et 15 octobre sont organisés des journées professionnelles avec l'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA). ■



## TNS : administrateurs.

Trois personnalités ont été nommées au conseil d'administration du Théâtre national de Strasbourg. Il s'agit de Mariette Navarro, auteur et dramaturge, Moïse Touré, metteur en scène, et Antoine Wicker, journaliste, critique dramatique.



**La Villette : logo.** La nouvelle présidence de la Villette s'accompagne d'un changement d'identité visuelle. Le logo a été conçu par l'Agence Change is Good.

## L'OARA à Limoges.

L'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA), n'attend pas la création de la grande région en 2016 pour coopérer avec les francophonies en Limousin. Il organise une «escapade» pour les professionnels, les 24 et 25 septembre 2015, à Limoges.

## Floirac et Bègles mutualisent.

Les communes de Floirac et de Bègles (33) mutualiseront davantage leurs équipements culturels (en particulier la M.270 à Floirac et la Chapelle de Mussonville à Bègles), et organiseront de la programmation et de la médiation en commun.

## CHANTIERS

### Montélimar : réhabilitation du théâtre.

L'agglomération de Montélimar a lancé la réhabilitation de son théâtre. Les travaux permettront la modularité de la salle (objectif 435 places) et de la scène. Budget : 8 M€ TTC

**Saint-Berthevin : pôle culturel.** La Ville de Saint-Berthevin (Mayenne) va construire un pôle comprenant une médiathèque, un auditorium et des salles pour l'école de musique, danse et théâtre. Les travaux

devraient débiter en décembre. Budget : 5,6 M€ TTC.

### Mougins : 650 places.

Les travaux débutent en cette rentrée pour le pôle culturel de Mougins (06) qui comprendra une salle de 650 places et une école de musique. Architectes : Chabanne & Partenaires sont chargés de la réalisation. Budget des travaux : 8,4 M€ HT.

### Nevers : rénovation.

La Ville de Nevers, la Fondation du patrimoine et l'association

Les amis du théâtre municipal de Nevers lancent un appel aux dons en faveur de la rénovation du théâtre de Nevers, fermé depuis 2010. La Ville espère une réouverture en 2017. Le budget est estimé à 2,8 M€.



PASCAL FRANÇOIS

**Muriel Mayette : nomination.** Annoncée le 3 septembre, la nomination de Muriel Mayette, l'ancienne administratrice de la Comédie-Française, à la direction de la Villa Médicis, à Rome, a été contestée dans une tribune signée par des artistes dont une minorité de la musique (Rodolphe Burger, Christophe, Clotilde Hesme, Claire Diterzi)... Ils évoquent «*de mauvaises raisons*», soit, en clair, la proximité de Manuel Valls et de Gérard Holtz, mari de Muriel Mayette.

**Production à l'Espace des arts.** La scène nationale de Chalon-sur-Saône, l'Espace des arts, dirigée par Philippe Buquet, publie une analyse de son travail de production déléguée. Il fait témoigner des artistes (Pauline Bureau, Tatiana Julien, Roland Auzet, Clément Poirée, Rachid Kassi, Joël Jouanneau, Maëlle Poesy...). Il présente des fiches chiffrées des différents projets et le détail des comptes de résultats pour la production de *Petit Eyolf*, par Julie Bérès. Un effort de transparence et d'échange de pratiques à saluer. À consulter sur <http://doc.lalettreduspectacle.com>, rubrique études.

**Paris Electronic Week.** La troisième Paris Electronic Week proposée par Technopol du 19 au 26 septembre, sera «*un événement professionnel de networking qui souhaite aider au développement d'une économie française durable et compétitive autour des musiques électroniques*», défend Tommy Vaudecrane, président de l'association. Des débats porteront sur les festivals électro comme facteur de développement touristique, les mutations du travail dans les musiques actuelles ou encore le marché asiatique.

**Perpignan : rapport.** Le Théâtre l'Archipel, établissement public de coopération culturelle à Perpignan, fait l'objet d'un rapport de la chambre régionale des comptes, réalisé

en mars, mais rendu public le 3 septembre. Le rapport revient sur les conditions du départ négocié, en 2011, de Maurice Lidou, ancien directeur d'El Mediator. Le rapport pointe aussi le fait que c'est l'activité de festivals qui génère «*la charge nette la plus importante pour l'établissement*». Dès le printemps, L'Archipel a décidé d'interrompre le festival Les Estivales, par mesure d'économie.

**CDC : Stephan Lauret président.** Le 14 juillet à Avignon, l'assemblée générale des centres de développement chorégraphique (A-CDC), a élu son bureau. Stephan Lauret (Le Cuvier-Aquitaine) est président, Anne Sauvage (Atelier de Paris-Carolyn Carlson) vice-présidente, Jérôme Franc (Art Danse CDC Dijon-Bourgogne) trésorier. Par ailleurs, l'A-CDC a décidé de soutenir en production et en diffusion pour l'année 2016, la chorégraphe Marlene Montero Freitas pour sa création *Jaguar*.

**ACCN : nouveau bureau.** Emmanuelle Vo-Dinh, directrice du Phare - CCN du Havre Haute-Normandie reste présidente de l'Association des centres chorégraphiques nationaux. Kader Attou, directeur du CCN de La Rochelle, devient vice-président. Le bureau : Éric Lamoureux (Viadance - CCN de Franche-Comté) et Laurent Vinauger (CCN Ballet de Lorraine) sont vice-présidents ; Yves Kordian (Malandain Ballet Biarritz) et Bruno Joly (CCN de Caen Basse-Normandie), sont respectivement trésorier et secrétaire.

**Bureau Sabine Arman : des nouveaux.** Le Bureau de presse Sabine Arman compte quatre nouvelles références : la Maison des pratiques artistiques amateurs à Paris, la Ville de Pantin (saison culturelle), les compagnies 47.49 (François Veyrunes) et Gilles Bouillon. Il conserve également Le Moufflard - Théâtre des arts de la marionnette à Paris et l'Espace des arts, à Chalon-sur-Saône.

## LE CHIFFRE

29%

Marie Gouyon a réalisé une étude sur les revenus des professionnels de la culture qui l'amène à constater un écart de revenu, en comparaison des autres catégories de ménages de niveau social comparable, qui atteint 29% pour les revenus d'activité. Ceux-ci (salaires, allocations chômage, droits d'auteurs...) s'élèvent en moyenne à 29 300 euros annuels pour les professionnels du spectacle vivant. Les chiffres révèlent une différence importante de revenu entre les artistes et les cadres de programmation et de production de spectacle. *Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture*. DEPS. [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

## MARSEILLE

## Ouverture de l'Institut des métiers du spectacle

L'Institut méditerranéen des métiers du spectacle (IMMS) ouvre à Marseille, à la Friche Belle de mai. L'École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC) et le Centre de formation des apprentis (CFA) des métiers du spectacle, créé à l'initiative de l'Institut supérieur des techniques du spectacle (ISTS), sont les usagers de ce bâtiment. Leur volonté de croiser leurs projets pédagogiques a été prise en compte dans le projet architectural : le rapport scène/salle, la régie dans la salle, l'espace partagé entre les techniciens et les artistes et un plateau numérique comme espace de recherche commun. «*La maîtrise d'ouvrage, confiée à la Friche Belle de mai, a intégré un comité des usagers (ERAC, ISTS) qui a pu nourrir le projet de ses propositions*», se félicitent les responsables de l'IMMS. L'IMMS reçoit 15 élèves comédiens de 3<sup>e</sup> année de l'ERAC et 40 apprentis du CFA. La maîtrise d'œuvre était confiée à Duchier Pietra architectes. Le coût de l'opération est de 8 M€ TTC financés par le conseil régional, la Ville de Marseille et la SCIC Belle de mai. **Y. P.**



## DISTINCTION

## Prix Théâtre 13 : Élise Noiraud

Élise Noiraud a reçu en juillet le Prix Théâtre 13 pour sa mise en scène des *Fils de la terre*, d'après le documentaire d'Edouard Bergeon. Elle a aussi reçu le Prix du public. La mention spéciale du concours revient à Stéphane Benazet pour *L'Enfant froid*, de Marius von Mayenburg. Les chroniqueurs des sites Théâtrorama, Théâtres.com, IDFM et PauseCritique.com ont attribué à Loïc Renard



D.R. Les fils de la terre

leur coup de cœur pour *Hot House*, de Harold Pinter. Le jury du concours était présidé par Guy-Pierre Couleau (la Comédie de l'Est - CDN d'Alsace). Pour la session 2016 du concours, une présélection sur dossiers, du 5 au 9 octobre, retiendra 30 projets. **I**

**La Faïencerie de Creil avec Chambly.** La Ville de Chambly, dans l'Oise, a confié la responsabilité de la programmation théâtrale de sa nouvelle salle de spectacle à la Faïencerie de Creil, dirigée par Grégoire Harel. Dès cette saison, la Faïencerie inscrit Chambly (distante de 26 km) dans sa saison avec 7 spectacles. La salle de 490 places de Chambly, attendue dès décembre, est combinée avec un multiplexe de cinéma. La Faïencerie mettra en place des navettes pour la circulation des publics.



Roméo et Juliette

**Prelocaj : anniversaire à Moulins.** Du 3 octobre au 6 mars, le Centre national du costume de scène, à Moulins, consacrera une exposition sous forme d'une carte blanche à Angelin Preljocaj pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa compagnie.

**GMEA : appel infructueux.** L'appel d'offres du 6 février pour le recrutement d'un direc-

teur ou une directrice au GMEA, centre national de création musicale à Albi, a été déclaré infructueux. Il sera relancé. Thierry Besche est en poste jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

**Didascalie avec Marion Lévy.** L'administration et la production et diffusion sont désormais assurées par la Magnanerie, bureau de production pluridisciplinaire, à Paris.

**Scolaires à Culture au Quai.** La huitième édition de Culture au Quai (26 et 27 septembre à Paris) sera précédée d'une journée pour les enseignants. Une centaine de classes seront accueillies par les exposants (salles de spectacles, musées, etc.). La société les Filles sur le Pont, dirigée par Pauline Gouzenne et Claire Ruzsniwski, organise cet événement d'un budget de 400 000 euros, soutenue par la Région Île-de-France, Orange et la Sacem.

**Rueil-Malmaison : nouvelle équipe.** Anne Habermeyer et Bertrand Millet assurent, à travers leur société «Ma Belle Saison Productions», la programmation artistique du Théâtre André-Malraux, de Rueil-Malmaison, en remplace-

## ACQUISITION

### Audiens s'étend dans l'assurance

**A**udiens a acquis 49,9% de la société de courtage Assurance & Spectacle. Le cogérant et associé de cette dernière, Éric Patrelle, prend la direction du nouveau pôle de gestion des risques professionnels chez Audiens. Ces solutions d'assurance portent sur la responsabilité civile, les risques annulation, les dommages aux biens (immobiliers ou mobiliers), les litiges liés à l'activité, etc. Audiens, groupe dédié à la protection sociale professionnelle dans la culture, la communication et les médias, étend ainsi son champ d'expertise et envisage même de reprendre d'autres courtiers d'assurance. Audiens traitait déjà l'assurance individuelle, en matière de santé, de prévoyance, de retraites. L'arrivée d'Éric Patrelle, outre les services aux entreprises, l'aidera aussi à développer des solutions d'assurance personnelles dédiées aux intermittents du spectacle (logement, véhicule matériel personnel à usage professionnel, etc.) Assurance & Spectacle accompagnait 300 clients, principalement des entrepreneurs de spectacle et théâtres privés. «Face aux assureurs qui considèrent ce secteur avec difficulté, face au marchés, aux nouvelles règles qui se mettent en place, il faut trouver des solutions, explique-t-il. Pour des compagnies, des petites structures, le fonctionnement devient complexe avec les coproductions, les coréalizations... Il y a des risques nouveaux.» **I. Y. P.**

ment de Jean-Claude Derry. Anne Habermeyer assume aussi la direction artistique du festival «Coup de théâtre» des Agitateurs de rêves, à Annecy (74) ; Bertrand Millet conserve la direction générale du Colisée, théâtre de Roubaix (59).

**Vies à vies, c'est fini.** Bruno Lajara annonce la cessation d'activité de sa compagnie

théâtrale Vies à vies, à Arras (62). Il y a trois ans, elle avait essuyé une crise financière redressée avec peine. La dernière création documentaire, *Je ne vois que la rage de ceux qui n'ont plus rien* (sur la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh), a manqué à nouveau de partnaires. À 47 ans, Bruno Lajara n'a pas voulu revivre une crise.

#### Appels à candidatures.

- L'Association Artistique de l'Adami ouvre l'appel à candidatures pour l'opération Talents Adami DÉTOURS. Candidatures jusqu'au 5 octobre. <http://talents3a.adami.fr>
- Le Théâtre Nouvelle Génération - Centre dramatique national de Lyon et le Théâtre Paris-Villette s'associent pour accompagner et soutenir un projet de création à destination de la petite enfance (0-4 ans) pour 2016. Dossiers attendus pour le 30 septembre à [lacouveuse@gmail.com](mailto:lacouveuse@gmail.com)
- Le programme européen Europe créative a ouvert en août un appel à projets de coopérations. Il sera clos le 7 octobre. Le point français de contact est le Relais Culture Europe.

## DÉVELOPPEMENT

### La Bellevilloise tous azimuts

**L**a Bellevilloise, scène parisienne, va exporter son concept à Bordeaux et sans doute à Lyon. La société Oriza, qui exploite ce lieu, s'est associée à des partenaires pour ouvrir d'ici deux à trois ans, dans le quartier bordelais de Brazza, une salle de 600 places, une scène découverte, café, restaurant, lieu de débats et espaces privatisables dans une halle réhabilitée de 8 000 m<sup>2</sup>. À Lyon, Oriza est en phase finale de deux appels d'offres pour y installer une autre Bellevilloise. Renaud Barillet, cogérant d'Oriza, exploite par ailleurs depuis cet

été la plage et ses équipements des années 30 de Boran-sur-Oise, associé à Guillermo Stivak. Il explique : «Ce lieu devrait pouvoir accueillir 1 500 personnes en extérieur et 150 dans une salle de spectacle qui proposera deux événements par semaine au moins six mois par an avec une vraie programmation musique mais aussi danse.» Par ailleurs, Renaud Barillet a créé la société Le Comptoir des Utopies, afin de gérer le grand manège itiné-



Renaud Barillet

rant construit par les ateliers de la Machine, à Nantes. Le Théâtre Sénart scène nationale s'en sépare, tout en devenant partenaire de cette société. Cet énorme carrousel de 40 tonnes fera partie d'une fête foraine itinérante à l'esthétique de style 1900. Une première halte de trois mois est prévue à la Rochelle (17). Enfin, Renaud Barillet et d'autres partenaires seront impliqués dans la programmation événementielle et culturelle des futurs Magasins Généraux, réhabilités à Pantin (93). **I. N. D.**

CENTRES DE RESSOURCES

## Vers la fusion du CNT avec HorsLesMurs

La ministre de la Culture a confié à Gwenola David la préfiguration de la fusion, pour 2016, du Centre national du Théâtre (CNT) et de HorsLesMurs, centre des arts de la rue et du cirque. Gwenola David était jusqu'ici chargée de la coordination de La Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse. Cécile Hamon, directrice par intérim du CNT, l'a quitté pour créer l'observatoire pour l'égalité, spécifique au spectacle vivant, en lien avec la SACD. L'idée de fusion faisait partie d'un projet de «maison commune» avec l'ONDA, préconisé par un rapport de l'IGAC en 2014. Bernard Latarjet, président de l'ONDA, va bientôt proposer des solutions immobilières pour faire emménager, peut-être ensemble, ces structures. Julien Rosemberg, directeur de HorsLesMurs, poursuit sa mission et se dit serein : «*Nous sommes dans une maison parapublique, il faut penser à l'efficacité. Ce sera constructif, dès lors que nous saurons préserver nos identités et travailler ensemble ce qui nous est commun.*» Il n'est pas inquiet pour l'emploi, soulignant : «*Il n'y a pas aujourd'hui de gaspillage, pas de sureffectif.*» Le président de HorsLesMurs, Jean Digne, estime que ce rapprochement «*permettra d'ouvrir le jeu*» pour les jeunes artistes qui se situent dans la pluridisciplinarité. Au CNT, où François Berreur pilote une refonte du système d'information, le programme des activités vient de sortir et l'équipe est prête pour le changement, assure Dorothée Burillon, responsable de la communication. **I. Y. P.**

### Warlikowski aime Clermont-Ferrand.

La Comédie scène nationale de Clermont-Ferrand, dirigée par Jean-Marc Grangier, sera la seule scène française avec le Parvis de Tarbes, à accueillir cette saison *Les Français* (d'après Proust) créé par Krzysztof Warlikowski à la Ruhrtriennale et la seule aussi après sa création en mars à l'Odéon, à programmer *Phèdre(s)*, avec Isabelle Huppert. Ce dernier jouera ensuite à Londres, Athènes, New York...



Les Français

**Opéra : réorganisation à la presse.** Le départ, cet été, de Thierry Messonnier qui dirigeait le service de presse de l'Opéra de Paris et son remplacement par Emmanuelle Rodet-Alindret a été l'occasion d'une modification de l'organisation du service presse rebaptisé Service des relations avec les médias. Ce changement signe l'intégra-

tion de la gestion des réseaux sociaux et d'Internet dans la stratégie médias. Martin Coulon, assisté de Marianne Bouzonie, installé à Bastille, s'occupe du lyrique et partage le suivi de l'Académie de l'Opéra avec Evelyne Paris qui, à Garnier, s'occupe du ballet avec Stéphanie Rodier. La gestion des réseaux est confiée à Elodie Cans. L'ensemble est relié à la direction et dépend directement de Stéphane Lissner. La nouvelle directrice du service, Emmanuelle Rodet-Alindret, est une figure de l'Opéra où, avant de mettre en place les sites internet (cinq en quinze ans), elle était assistante des présidents successifs.

**Fin du jeune public à Villeneuve-sur-Lot.** Pour satisfaire aux économies budgétaires, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, à Villeneuve-sur-Lot (47), a décidé d'abandonner sa saison jeune public qui existait depuis dix ans et proposait quelque 75 représentations, ainsi que des actions culturelles. Le contrat de la programmatrice Tiphaine Faure n'a pas été renouvelé.

## SUR VOS AGENDAS

### LAVAL

**DU 16 AU 20 SEPTEMBRE**  
*Festival Chainon manquant*  
www.lechainon.fr

### CLERMONT-FERRAND

**18 SEPTEMBRE**  
*Les techniciens du spectacle vivant et de l'événementiel dans la fonction publique*  
Cinquièmes rencontres Reditec  
www.reditec.fr

### PARIS

**24 ET 25 SEPTEMBRE**  
*Journées d'économie de la culture*  
Par le ministère de la Culture et de la Communication à la BNF  
www.culturecommunication.gouv.fr

### 25 SEPTEMBRE

*La chanson enfantine a-t-elle un avenir ?*  
Par les CMR et Enfance et musique  
www.enfancemusique.asso.fr

### 26 SEPTEMBRE

*Quelle responsabilité pour l'artiste dans la cité aujourd'hui ?*  
Forum ouvert de l'Anrat.  
www.anrat.net

### 14 AU 16 OCTOBRE

*Mama*  
www.mama-event.com

### CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

**22 ET 23 SEPTEMBRE**  
*La marionnette. Des enfants de par le monde et des artistes-*  
Par le festival mondial des théâtres de marionnette.  
www.festival-marionnette.com

### NANCY

**29 ET 30 SEPTEMBRE**  
*Pop Mind. Forum européen des musiques actuelles*  
www.pop-mind.eu

### CHÂTENAY-MALABRY

**LE 2 OCTOBRE**  
*Une nouvelle vie pour la musique classique ?*  
Par le Théâtre la Piscine, avec Laurent Bayle, Bernard Cavanna, Éric Denut, Laurence

Equilbey, David Grimal, Stephan Kutniak, John Harte.  
À 17h. 01 41 87 20 84

### LIMOGES

**3 OCTOBRE**  
*Regards d'artistes sur l'unité et les migrations en Europe*  
Francophonies en Limousin  
www.lesfrancophonies.fr

### ORLÉANS ET ABBAYE DE NOIRLAC

**7 AU 9 OCTOBRE**  
*Forum européen. Arts et territoires, un nouveau défi culturel*  
Par Culture O Centre avec Les Pépinières européennes pour jeunes artistes  
information@cultureocentre.fr

### IVRY-SUR-SEINE

**8 AU 10 OCTOBRE**  
*La JIMI, forum des indépendants et de l'autoproduction.*  
www.jimifestivaldemarne.org

### TANGER (MAROC)

**8 AU 10 OCTOBRE**  
*European lab*  
Par Les Nuits sonores  
http://europeanlab.com

### STRASBOURG

**9 OCTOBRE**  
*Culture et tourisme, quelles synergies en termes de développement local ?*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace, avec l'Observatoire des politiques culturelles, la Région Alsace. www.formations.culture-alsace.org

### GRENOBLE

**9 OCTOBRE**  
*Billetterie dématérialisée, un outil au service de votre projet*  
Par la Nacre Rhône-Alpes, Rocktambule et le CNV  
www.la-nacre.org

### BORDEAUX

**14 ET 15 OCTOBRE**  
*Rencontres professionnelles du festival Novart*  
Par Novart et l'OARA  
malika.bechame@oara.aquitaine.fr

Strasbourg.eu  
Euremétropole

LA VILLE DE STRASBOURG LANCE :

## UN APPEL A PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DÉDIÉ AUX MUSIQUES ACTUELLES POUR LA SALLE DE SPECTACLES DE L'ESPACE CULTUREL DJANGO REINHARDT

L'Espace Culturel Django Reinhardt est un équipement culturel situé dans le quartier du Neuhof. Riche d'une cinquantaine de nationalités différentes, le Neuhof compte 22 000 habitants. Il est classé Quartier prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville.

L'Espace culturel Django Reinhardt accueille une médiathèque municipale, une école de musique associative et dispose par ailleurs :

- d'une **salle de spectacle de 240 m<sup>2</sup>** permettant d'accueillir 350 personnes debout et 160 assises grâce à son gradin rétractable ;
- d'une **salle multi-activités** mutualisée ;
- d'un espace d'accueil commun aux différents occupants.

Personne morale, le futur porteur de projet développera un **projet artistique et culturel de référence dans le secteur des musiques actuelles** en lien avec son territoire d'implantation.

Le projet portera, au choix, sur un ou plusieurs domaines du secteur des musiques actuelles, entendu au sens large, à savoir variété et chansons, musiques amplifiées, musiques du monde et traditionnelles, jazz et musiques improvisées.

Il prendra en compte la **diffusion et l'accompagnement des artistes du territoire de la ville et le soutien à la création**. Il intégrera également un **volet d'actions culturelles en lien notamment avec le quartier et contribuera ainsi à renforcer l'intégration de l'Espace Culturel Django Reinhardt au sein du territoire**.

A ce titre, seront privilégiés les projets complémentaires aux autres lieux de diffusion musicale de la ville et au-delà, qui montreront leurs potentialités à s'inscrire dans le tissu social du quartier.

Pour réaliser son projet, il **aura à sa disposition la salle de spectacle et la salle multi-activités**.

Les candidats intéressés sont invités à contacter par mail la Direction de la Culture de la Ville de Strasbourg qui leur fournira tous les documents leur permettant de déposer leur projet qui devra être remis au plus tard le **2 octobre 2015** :  
martine.heintzmann@strasbourg.eu et marie.lorber-jakobasch@strasbourg.eu

Arcadi Île-de-France présente

# INSTANTANÉS

Des rendez-vous dédiés aux professionnels

**OPÉRA** LUNDI 5 OCTOBRE 2015  
THÉÂTRE RUTEBEUF, CLICHY-LA-GARENNE, 14H30

L'ensemble des projets soutenus en diffusion par Arcadi sur la saison 2016/17 en opéra sera présenté, ainsi que quatre projets sur la thématique de la musique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles : *Espèces d'espaces* (production : Ensemble 2e2m et Court-Circuit), *Pierrot Lunaire* (production : Ensemble Musica Nigella), *Svadba Mariage* (production : Festival d'Aix-en-Provence) et *Votre Faust* (production : La Cage).

À 20h30, le spectacle *Le Crocodile trompeur* de Jeanne Candel et Samuel Achache, qui a reçu en 2014 le Molière du théâtre musical, sera proposé.

Informations : [opera@arcadi.fr](mailto:opera@arcadi.fr)

**THÉÂTRE** MERCREDI 7 OCTOBRE 2015  
THÉÂTRE PARIS-VILLETTE, 13H30

Neuf artistes présenteront leurs projets : Marie-Charlotte Biais (compagnie La Controverse), Fabian Chappuis (compagnie Orten), Gabriella Cserhati (collectif GK), Christophe Laluque (Amin Compagnie Théâtrale), Joachim Latarjet et Alexandra Fleischer (compagnie Oh ! oui...), Vincent Rouche (Compagnie du Moment), Lucie Valon et Christophe Giordano (compagnie La Rive ultérieure).

Deux spectacles seront proposés : à 16h, *Le Vent dans la bouche* de Violaine Schwartz, dans une forme allégée ; à 20h, *Paradis impressions* de Lucie Valon et Christophe Giordano.

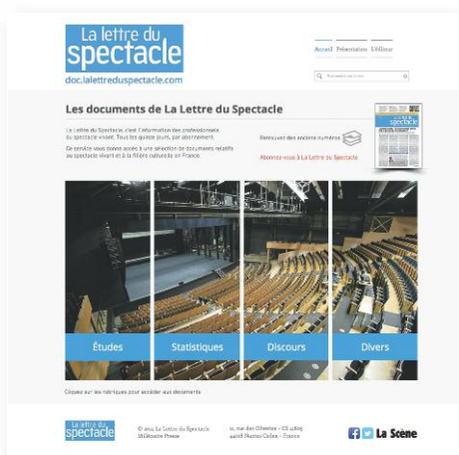
Informations : [theatre@arcadi.fr](mailto:theatre@arcadi.fr)

→ [www.arcadi.fr](http://www.arcadi.fr)



## La rédaction de *La Lettre du Spectacle* ouvre sa documentation.

[doc.lalettreduspectacle.com](http://doc.lalettreduspectacle.com)



Ce nouveau site Internet donne **libre accès aux documents** qui ont étayé le contenu des articles de chaque numéro depuis ces derniers mois : études, rapports d'activité, audits sur des établissements, discours, statistiques, lettres ouvertes, manifestes...

Vous y trouverez également **des textes et chiffres de référence** sur le secteur du spectacle vivant, couvrant toutes les disciplines : musiques, théâtre public et privé, danse, cirque, arts de la rue, etc.

RIVE  
DE GIER

## AVIS D'ATTRIBUTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

MAIRIE DE RIVE DE GIER  
Monsieur Le Maire  
Hotel de ville – BP 327 – 42800 Rive de Gier  
Tél : 04 77 83 07 80 - Fax : 04 77 83 07 62  
mèl : [mairie@ville-rivedegier.fr](mailto:mairie@ville-rivedegier.fr)  
web : <http://www.rivedegier.fr>

**Objet : Gestion d'un équipement public : espace de développement, d'animation et de diffusion dans les domaines culturels et artistiques.**

- Référence acheteur : 15DSP01
- Nature du marché : Services
- Délégation de Service Public
- Classification CPV :
- Principale : 92300000 - Services de divertissement
- Attribution
- Nombre d'offres reçues : 1
- Date de signature de la convention par l'autorité délégante : 16/07/15
- n° : 15DSP01

● G.I.E L'Imprimerie, 22 rue Claude Drivon, 42800 Rive-de-Gier

● Montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine

Envoi le 17/07/15 à la publication  
Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>



Recrute

Le Théâtre de l'Archipel, recrute son(sa)

## Directeur(trice)

### DESRIPTIF

L'EPCC « Théâtre de l'Archipel », scène nationale de Perpignan, désormais pôle sud de la grande région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, est bâti sur un projet artistique pluridisciplinaire et transfrontalier. Cet établissement public gère les équipements du Théâtre de l'Archipel (le Grenat: 1100 places, le Carré: 400 places, studio de répétition), d'Elmediator (salle musiques actuelles, grande salle 885 places, club 320 places). Son activité comprend les saisons artistiques de chaque lieu, le festival Aujourd'hui Musiques, le festival Tilt, des actions culturelles, des résidences et des accompagnements d'artistes. Son budget annuel est de 9.077.000 euros dont 2.595.000 euros de charges d'activités artistiques, 3.231.000 euros de charges de structure et de personnel, 3.251.000 de Partenariat Public Privé.

### MISSIONS

**Le(la) directeur(trice) dirige l'établissement défini ci-dessus et à ce titre :**

- il propose, élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel de l'établissement et rend compte de l'exécution de ce projet au conseil d'administration
- il assure la programmation de l'activité artistique et culturelle de l'établissement
- il est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement
- il prépare l'état prévisionnel des recettes et des dépenses et ses modifications et en assure l'exécution
- il assure la direction de l'ensemble des services
- il a autorité sur l'ensemble du personnel, recrute et nomme aux emplois de l'établissement
- il passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration
- il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile

### PROFIL

Professionnel(le) confirmé(e) doté(e) d'une expérience dans la direction d'un établissement culturel de rayonnement national ou international similaire, il (elle) justifiera d'une parfaite connaissance des réseaux artistiques culturels et institutionnels nationaux et internationaux. La connaissance des cultures du bassin méditerranéen et notamment de la Catalogne sera appréciée.

### CONDITIONS

Contrat à durée déterminée d'agent contractuel de droit public de 3 ans renouvelable, statut cadre niveau 1.

Les candidatures, sous la forme d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, sont à adresser **au plus tard le 23 octobre 2015** (cachet de la poste faisant foi) à :

**Monsieur Le Président de l'EPCC « Théâtre de l'Archipel »**  
Avenue du Général Leclerc - BP 90327 - 66003 Perpignan Cedex

**Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication** - 62 rue Beaubourg - 75003 Paris

**Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon**  
5 rue de la Salle L'Evêque - CS49020 - 34967 Montpellier Cedex 2

**Monsieur Le Maire de Perpignan**  
Hôtel de Ville  
Place de la Loge - BP20931 - 66931 Perpignan Cedex

**Monsieur Le Président du Conseil Régional Languedoc Roussillon**  
Hôtel de Région  
201 avenue de la Pompignane - 34064 Montpellier Cedex 2

**Monsieur Le Président de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération**  
11 Boulevard Saint-Assisde - BP20641 - 66006 Perpignan Cedex

**Après une première présélection les candidats retenus seront invités à rédiger un projet qu'ils défendront devant un jury.**

**mac**  
CRETEIL MAISON DES ARTS

## La Maison des Arts de Créteil-Scène nationale Recrute sa/son Directrice/Directeur

Équipement culturel majeur, la Maison des Arts de Créteil, labellisée « scène nationale » en 1991 et reconnue équipement d'intérêt communautaire en 2013, s'inscrit dans un réseau national et international tout en assumant son rôle de maison commune ouverte et actrice de la vie artistique et culturelle locale.

La nouvelle direction aura à proposer un projet artistique, culturel et d'établissement en correspondance avec les évolutions liées à la nouvelle organisation territoriale du Grand Paris tout en prenant appui notamment sur :

- une offre artistique pluridisciplinaire ouverte à l'international (spectacle vivant, arts plastiques, formes hybrides...) en tant que lieu de diffusion et outil de production attentif à la création numérique ;
- une implication exemplaire en direction des populations, notamment l'enfance et la jeunesse, en adaptant ses pratiques à l'évolution des technologies et des usages qu'elles entraînent ;
- des partenariats et réseaux développés en priorité avec le Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val de Marne et le Festival de Films de Femmes, mais aussi de manière régulière, avec le Festival d'Automne, La Briqueterie - Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne, le Festival Sons d'Hiver, les Théâtrales Charles Dullin... en France et à l'étranger.

Professionnel confirmé, manager et dirigeant expérimenté, vous disposez d'une connaissance pointue des réseaux de production et de diffusion contemporaine et de leurs logiques socio-économiques. Votre expertise, votre sens de la concertation, de la coopération, votre dimension créative combinée à une gestion rigoureuse seront vos atouts pour diriger une équipe de 24 permanents, un budget de 5,5 M€, 3 salles de spectacles (1 048 places, 270 places, 104 places), une cinquantaine de spectacles (près de 200 représentations) et 4 expositions par an / plus de 90 000 spectateurs dont environ 30 000 pour le jeune public / 3 500 abonnés.

A l'issue d'une présélection, les candidat(e)s recevront une note d'orientation et un dossier à partir desquels ils préciseront par écrit leur projet. Après l'étude des différents projets, les candidat(e)s seront entendu(e)s par un jury composé de représentants de l'association et des partenaires publics.

**Poste à pourvoir :** début 2016

**Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles**

**Renseignements complémentaires :** <http://www.macreteil.com/fr>

**Date limite de dépôt des candidatures :** 19 octobre 2015

**Lettre de motivation et CV à adresser (courrier + courriel) à :**

- Monsieur le Président de la Maison des Arts de Créteil, Place Salvador Allende 94000 CRETEIL / adresse mail : alain.sobel@aphp.fr
- Monsieur le Directeur général de la création artistique, DGCA, 62 rue Beaubourg 75003 PARIS / adresse mail : veronique.evanno@culture.gouv.fr
- Madame la Directrice régionale des affaires culturelles Île-de-France, 47 rue le Peletier 75009 PARIS / adresse mail : bruno.mikol@culture.gouv.fr
- Monsieur le Président de Plaine Centrale du Val-de-Marne, Europarc, 14 rue Le Corbusier 94046 CRETEIL Cedex / adresse mail : thierry.blouet@agglo-ville-creteil.fr
- Monsieur le Président du Conseil Départemental, Hôtel du Département, 21-29 avenue du Général De Gaulle 94054 CRETEIL Cedex / adresse mail : vanina.sopsaisana@valdemarne.fr

**Le Centre Culturel Transfrontalier  
Le Manège Maubeuge  
Recrute sa/son  
Directrice/Directeur**



Depuis sa création en 1990, le Centre Culturel Transfrontalier du Manège de Maubeuge, une des sept scènes nationales du Nord Pas de Calais, s'applique à concilier programmation ambitieuse et ancrage territorial. Cet ancrage territorial a pris un fort caractère transfrontalier à partir de 2002 où le Manège de Maubeuge et le Manège de Mons ont mis en oeuvre un véritable partenariat intégré : programmation, communication et billetterie communes, organisation conjointe au quotidien, navettes de public entre les lieux de spectacles, lançant une vraie dynamique culturelle publique qui fait de ce territoire franco-belge un carrefour des arts de la scène contemporaine.

Au cours de la saison, le Manège de Maubeuge programme deux festivals : « VIA » grand rendez-vous dédié au croisement du spectacle vivant et des arts numériques et « LES FOLLIES » qui vient clôturer la saison.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé et en lien étroit avec les acteurs locaux, culturels, sociaux et éducatifs, ainsi que les collectivités locales, avec lesquels elle poursuivra des partenariats durables, la nouvelle direction élaborera un projet artistique, culturel et d'établissement proposant à Maubeuge, dans les 3 villes partenaires (Aulnoye-Aymeries, Feignies et Jeumont) et plus largement sur le Val de Sambre :

**Chiffres clés** Plus de 85 000 spectateurs, manifestations dans l'espace public incluses / une cinquantaine de spectacles et 90 représentations / 2 festivals / 1 studio vidéo / 5 salles de spectacle (à Maubeuge, Théâtre du Manège : 530 places, mais aussi la Luna : 1050 places assises à 2000 places debout ; Centre culturel A. Malraux à Jeumont : 700 places ; Théâtre Léo Ferré à Aulnoye-Aymeries : 600 places ; Espace Gérard Philipe à Feignies : 320 places) / Equipe : 22 personnes – Budget 2014 : 3,5 M€

**Principaux partenaires financiers** Ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Nord Pas-de-Calais, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, Ville de Maubeuge, Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Conseil Départemental du Nord.

**Profil et qualités requises** Professionnel(le) confirmé(e) du spectacle vivant et de la création contemporaine, le candidat possède :

- une très bonne connaissance des réseaux de production et de diffusion contemporaine, ainsi qu'en matière de programmation artistique
- une expérience significative à la direction d'un établissement culturel ou d'équipe et les compétences afférentes en matière d'administration et de gestion
- une maîtrise des problématiques de développement du territoire et des publics
- une très bonne connaissance des perspectives et enjeux territoriaux, notamment transfrontaliers
- des compétences solides en matière de projets européens

**Modalités du recrutement** CV et lettre de motivation précisant les pistes que le candidat souhaitera développer dans son projet à adresser avant le 14/10/2015 (courrier + courriel) à :

- **Monsieur Alain Dogimont, Président du CCT Le Manège**, Rue de la Croix, CS 10105, 59602 MAUBEUGE CEDEX / recrutement@lemanege.com
- **Monsieur le Directeur général de la création artistique**, DGCA, 62 rue Beaubourg, 75003 PARIS / michel.orient@culture.gouv.fr, alain.brunswick@culture.gouv.fr, veronique.evanno@culture.gouv.fr
- **Madame la Directrice régionale des affaires culturelles Nord Pas de Calais**, Hôtel Scrive, 1-3 Rue du Lombard – CS 80016, 59041 LILLE Cedex / marie-christiane.de-la-contel@culture.gouv.fr, michel.roussel@culture.gouv.fr
- **Monsieur le Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais**, Direction de la Culture, Siège de Région, 151 avenue du Président Hoover, 59555 LILLE Cedex/charlotte.bonnerot@nordpasdecals.fr
- **Monsieur le Maire de Maubeuge**, Hôtel de Ville, 59600 MAUBEUGE / sebastien.doron@ville-maubeuge.fr
- **Monsieur le Président de la CAMVS**, 1 Place du Pavillon, 59600 MAUBEUGE / benjamin.saint-huile@camvs.fr

Les candidat(e)s présélectionné(e)s recevront une note d'orientation, à partir de laquelle ils préciseront leur projet par écrit. Après étude de celui-ci, ils seront entendus par un jury composé des membres du Bureau du conseil d'administration et de représentants des partenaires publics.

**Conditions d'emploi**

CDI à temps plein / Rémunération selon la grille CCNEAC  
Poste à pourvoir rapidement



**L'Association Centre d'art et de culture- Le Théâtre  
Scène nationale de Narbonne recrute  
sa (son) directrice (teur)**

Labelisé scène nationale en 1993, Le Théâtre est situé à Narbonne au sein de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne qui compte une population de 125 000 habitants. Seul établissement artistique et culturel pluridisciplinaire de référence nationale du département de l'Aude, Le Théâtre sera, en 2016, l'une des 7 scènes nationales de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (5,5 millions d'habitants). Il dispose de deux salles de spectacle, de 900 et 276 places, d'une salle de répétition, d'une salle d'exposition et d'un cinéma, classé art et essai et détentrice des labels « recherche et découverte » et « jeune public » accueilli dans la petite salle.

**Missions**

La directrice/le directeur élabore et met en oeuvre un projet artistique, culturel et d'établissement basé sur un modèle économique renouvelé assurant un développement durable de la scène nationale et permettant son inscription dans des réseaux territoriaux, nationaux et internationaux de diffusion et de création artistique.

**Dans ce cadre, la scène nationale :**

- ▶ propose une programmation artistique pluridisciplinaire mettant en valeur la diversité de la création en matière de spectacle vivant, de cinéma et d'arts plastiques ;
- ▶ assure un accompagnement aux artistes dans leur travail de création et de recherche, avec une attention particulière pour les équipes régionales ;
- ▶ développe une action résolue en direction de l'ensemble des populations de l'agglomération et, plus largement, du département, notamment des jeunes, à travers une éducation artistique et culturelle ambitieuse ;
- ▶ gère actuellement un budget de 2,4M€ et une équipe de 17 permanents.

**Compétences requises**

Expérience solide de direction d'une entreprise artistique et culturelle similaire, impliquant notamment une bonne connaissance des réseaux de diffusion et de création.  
Compétences avérées en matière d'administration et de gestion. Sensibilité aux enjeux du développement du territoire et des publics. Capacité d'adaptation à un environnement complexe et multi-partenaire, qui plus est en pleine évolution.  
Capacité à innover.

**Calendrier et modalités de recrutement**

Date limite d'envoi des candidatures : 9 octobre 2015

Poste à pourvoir rapidement.

Rémunération selon la grille des salaires de la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

À l'issue d'une présélection, les candidat(e)s recevront une note d'orientation et un dossier à partir desquels ils préciseront par écrit leur projet. Après étude des différents projets, les candidat(e)s seront entendu(e)s.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser par courriel et par courrier (le cachet de la poste faisant foi) obligatoirement à chacun des destinataires suivants :

Monsieur le Président de l'Association Centre d'Art et de Culture  
Le Théâtre 2 avenue Maître Hubert Mouly - BP 80807  
11108 Narbonne CEDEX  
Courriel : direction@letheatre-narbonne.com

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du  
Grand Narbonne-12 Boulevard Frédéric Mistral T1100 NARBONNE  
Courriel : p.boulestin@legrandnarbonne.com

Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique  
Direction Générale de la Création Artistique  
62 rue de Beaubourg - 75003 PARIS  
Courriel : alain.brunswick@culture.gouv.fr

Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon  
5 rue de la Salle l'Evêque - CS 49020  
34967 MONTPELLIER CEDEX 1  
Courriel : francois.duval@culture.gouv.fr

Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Hôtel de Région- 201 Avenue de la Pompignane  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2  
Courriel : richard.fabrice@cr-languedocroussillon.fr  
mille.philippe@cr-languedocroussillon.fr

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aude  
Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE Cedex 9  
Courriel : nicolas.conejero@aude.fr



## LA COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND SCÈNE NATIONALE

### Recrute un (e) Administrateur (trice)

BUDGET 3,35 M€, 15 PERMANENTS (20,71 ETP), 49 000 SPECTATEURS, 30 SPECTACLES TP, 70 À 80 REPRÉSENTATIONS.

La Comédie, scène nationale de Clermont-Ferrand, a été créée en avril 1997 sous forme d'une association loi 1901. Elle ne bénéficie pas jusqu'alors d'un lieu qui lui soit propre, elle utilise essentiellement 2 salles de la ville (1 400 et 274 places). Elle affiche une programmation exigeante, s'inscrivant pleinement dans l'esprit de la charte des missions de service public pour le spectacle vivant.

Elle a connu une croissance constante, particulièrement ces dernières années, grâce à un projet culturel ambitieux articulé dans trois domaines de la création vivante : le théâtre, la danse, la musique.

La scène nationale s'inscrit, dans ces champs de compétences artistiques, comme un partenaire majeur de l'éducation artistique pour la sensibilisation et la formation des publics.

À l'horizon 2019/2020 elle sera dotée d'un théâtre qui lui sera entièrement dédié, début de la construction avril 2017.

Placé sous l'autorité du directeur, l'administrateur (trice) a un rôle structurant au sein de l'équipe. Sa fonction est largement associée au processus de programmation artistique.

Il (elle) est responsable de l'administration générale (gestion financière, administrative, juridique, ressources humaines). À ce titre, il (elle) :

- Elabore le budget général et en contrôle l'exécution
- Entretient les relations avec les tutelles et avec l'ensemble des partenaires financiers (constitution des dossiers de demandes de subventions, organisations des conseils d'administration, relations contractuelles, relation avec le commissaire aux comptes, le trésorier, l'expert-comptable)
- Gère les ressources humaines (négociation et rédaction des contrats de travail, organisation du temps de travail, gestion de la politique salariale)
- Impulse et gère le développement des financements (financements européens, partenariats et mécénats privés...)
- Organise le montage des productions de création.
- Accompagne les chefs de service et leurs projets pour mettre en place les actions de partenariat avec d'autres structures culturelles au niveau régional, national et international.

#### Il (elle) est garant de :

- La fiabilité des informations budgétaires, comptables, financières des outils de gestion.
- La qualité des engagements contractuels.
- La clarté des niveaux hiérarchiques et des processus de décision.
- La définition des responsabilités et des modes de fonctionnement de chacune des entités.
- L'organisation des ressources en fonction des activités et des processus dont l'établissement a la charge.
- L'élaboration et le respect des procédures contractuelles liant l'établissement.
- L'optimisation de la gestion de l'établissement.

#### Profil souhaité :

- Expérience solide et confirmée dans un poste similaire
- Qualités managériales, relationnelles et rédactionnelles requises
- Très bonne connaissance des enjeux et des fonctionnements du spectacle vivant
- Maîtrise de la législation fiscale et sociale et de la convention collective
- Expérience des projets européens souhaitée
- Bon niveau d'anglais parlé et écrit

#### Conditions d'emploi et de rémunération

CDI de droit privé, statut et rémunération de groupe 2 tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles en fonction de l'expérience des candidats.

Poste à pouvoir au 1<sup>er</sup> février 2016 suite au départ en retraite. Tuilage jusqu'au 31 mars 2016.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser avant le 28 septembre 2015 à Jean-Marc Grangier  
La Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale  
80 boulevard François Mitterrand – 63 000 Clermont-Ferrand  
ou par mail à : [c.belot@lacomediedeclermont.com](mailto:c.belot@lacomediedeclermont.com)



L'ARIA, L'Association des Rencontres Internationales Artistiques recrute

## UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE) GENERAL(E)

L'ARIA fondée et présidée par Robin Renucci déploie depuis 1998 une mission d'éducation et de formation par la création artistique, unique en France. L'ARIA constitue le cœur du projet de développement durable de la vallée du Giussani en Haute-Corse et souhaite dorénavant intensifier son action au niveau national et international.

Amateurs et professionnels, acteurs et techniciens se mêlent lors du grand rendez-vous estival (18èmes Rencontres internationales en 2015, cinq semaines, une centaine de participants). Tout au long de l'année, le centre de formation accueille au sein de "A Stazzona" (La Forge) adultes et enfants lors de stages de réalisation, classes vertes d'expression artistique, ateliers hebdomadaires, sorties de résidence, échanges internationaux en théâtre, cirque, danse, chant ou conte.

L'ARIA est soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication ; le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ; le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; la Collectivité Territoriale de Corse ; le département de Haute-Corse ; les communes du Giussani.

#### MISSIONS

Placé sous l'autorité du bureau de l'association (+1100 adhérents), l'administrateur(trice) a un rôle structurant au sein de l'équipe (5/11 ETP). Sa fonction est largement associée au processus de pilotage et de développement du projet de l'association (budget ≈ 1M€). Ses principales missions sont les suivantes :

#### Coordination générale

- Planification et suivi des activités de l'association
- Coordination et accompagnement de l'équipe dans la mise en œuvre des Rencontres et des activités annuelles
- Participation à l'élaboration stratégique des projets
- Montage des projets (productions, résidences, formations, actions éducatives, rencontres, ...)
- Impulsion et gestion du développement des financements (financement européen, partenariat et mécénat privé).
- Relation au conseil d'administration

#### Gestion administrative générale

- Relation avec les tutelles et l'ensemble des partenaires financiers
- Suivi administratif, juridique et financier des conventions de partenariat, élaboration et suivi des dossiers de demande de subvention.
- Administration des actions de formation et des actions éducatives

#### Gestion comptable et financière

- Elaboration du budget général, contrôle de son exécution, supervision du travail comptable en lien avec l'expert comptable, le commissaire aux comptes.
- Pilotage des tableaux de bord de l'activité, analytique, prix de revient.

#### Gestion des ressources humaines

- Gestion du personnel, organisation du temps de travail, plan de formation
- Elaboration des contrats de travail, gestion de la politique salariale.

#### Il (elle) est garant de

- La fiabilité des informations budgétaires, comptables, financières des outils de gestion.
- La qualité des engagements contractuels.
- La clarté des processus de décision.
- La définition des responsabilités et des modes de fonctionnement.
- L'organisation des ressources en fonction des activités et des processus
- L'élaboration et le respect des procédures contractuelles liant l'établissement
- L'optimisation de la gestion de l'établissement.

#### PROFIL SOUHAITÉ

- Expérience confirmée au minimum de 5 ans dans un poste similaire
- Solide pratique de la gestion administrative, juridique, financière et des ressources humaines (maîtrise de la législation sociale, fiscale, convention collective)
- Qualités relationnelles et compétences de management d'équipe
- Expérience de la levée de fonds et de la recherche financière, de projets européens
- Bonne connaissance des métiers du spectacle vivant et particulièrement du Théâtre, des réseaux artistiques et culturels nationaux
- Aptitudes rédactionnelles
- Bon niveau d'anglais parlé, écrit
- Engagement personnel, réactivité et initiative
- Permis B.

#### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- CDI de droit privé, statut et rémunération de groupe 2 tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles en fonction de l'expérience des candidats.
- Statut Cadre
- Poste basé à Olmi-Capella, Haute-Corse. Déplacements à prévoir.

#### Modalités de recrutement et date limite de l'envoi des candidatures

- Poste à pourvoir le 4 janvier 2016
  - Candidature (lettre de motivation et CV / lettres de recommandation appréciées) à adresser le 28 septembre 2015 au plus tard par mail à [bureau@ariacorse.net](mailto:bureau@ariacorse.net).
  - Entretiens à Olmi Capella au cours de la semaine du 5 au 9 octobre 2015
- Déroulement : exercices sur table suivis d'un entretien.

#### COORDONNÉES

L'ARIA - A Stazzona, Poggioia - 20259 Olmi-Capella - Tel : 04 95 619 318  
[www.ariacorse.net](http://www.ariacorse.net) - [www.facebook.com/ariacorse](http://www.facebook.com/ariacorse)

## La Scène nationale d'Orléans recrute son/sa administrateur/trice

Association loi 1901, au sein du Théâtre d'Orléans, la Scène nationale d'Orléans dispose d'un budget d'environ 3,5 M€ et de 32 salariés permanents pour assurer sa double mission :  
 Mettre en place une programmation musique, danse et cirque ainsi qu'un programme d'actions artistiques et culturelles, tout en s'inscrivant dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux.  
 Assurer la gestion du Théâtre d'Orléans dans lequel d'autres structures, résidentes permanentes ou non, mènent leurs activités.

- Membre de l'équipe de direction, il/elle participe à ce titre aux réflexions sur le développement du projet
- Il/elle assure la direction administrative, financière, juridique et les ressources humaines de la Scène nationale : ♦ Élaboration du budget et suivi de son exécution ♦ Négociation et suivi des contrats liés à la programmation artistiques et au programme d'actions artistiques et culturelles ♦ Relations sociales, plan de formation ♦ Recherche de financements diversifiés
- Il/elle veille à la bonne application des conventions liées à la mission de gestion du Théâtre d'Orléans par la Scène nationale, notamment en lien avec les autres résidents permanents et les utilisateurs extérieurs
- Il/elle est un interlocuteur des partenaires publics
- Il/elle a un rôle d'animation de l'équipe et de coordination des activités de la Scène nationale

De formation supérieure, il/elle peut justifier d'une expérience significative dans l'administration d'une structure culturelle. Il/elle a de réelles capacités relationnelles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Scène nationale.

Poste en CDI à plein temps, à pourvoir aussitôt que possible. Rémunération selon convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles et expérience.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser avant le 30 septembre à l'attention de Monsieur le Directeur Scène nationale d'Orléans / Théâtre d'Orléans  
 BP 21269 - 45002 Orléans cedex 1  
 par courrier ou par mail : mfh@theatredorleans.fr

[www.scenenationaledorleans.fr](http://www.scenenationaledorleans.fr)

# THEATRE ORLEANS

## Anthéa Antipolis Théâtre d'Antibes Recrute son/sa chef comptable



POSTE À POURVOIR AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2015

Le théâtre Anthéa : (grande salle 1200 places et petite salle de 200 places modulaire) est un équipement de création et d'accueil inauguré en avril 2013 situé à Antibes (Alpes-Maritimes), il propose une programmation pluridisciplinaire (à plus de 50% théâtrale) qui a réuni déjà 85 000 spectateurs en 2014/2015.

### → Le poste /les missions

**Sous la responsabilité du Directeur Général, et avec l'aide d'une assistante comptable et d'un expert-comptable, vous prenez en charge l'ensemble des tâches de comptabilité de la société qui a un statut de SPL (société publique locale) Dans un contexte d'évolution de ses activités et de son système de gestion, vos missions principales sont les suivantes :**

- Vous assurez la gestion administrative, comptable et financière de la société, en apportant une vision opérationnelle des résultats et le respect des objectifs fixés
- Vous êtes responsable du respect des normes et des principes de reporting et assurez le lien avec les organismes de tutelle en particulier la communauté d'agglomération CASA
- Vous élaborez les clôtures trimestrielles et annuelles
- Vous êtes en charges des ressources humaines avec la supervision de l'administration du personnel et la paie des permanents, intermittents et CDD ; vous assurez les relations avec les instances relevant de son champ d'activité (Mutuelle, Inspection du Travail, médecine du Travail,...), vous établissez les déclarations sociales, procédez aux paiements et gérez le plan de formation
- Vous contrôlez les processus comptables liés aux nouvelles activités, en relation avec les équipes métier
- Vous analysez et justifiez les comptes de bilan avec l'expert et les CAC
- Vous garantissez les processus de facturation des régies
- Vous assurez la supervision et le contrôle du reversement de trésorerie
- Vous prenez en charge la comptabilisation du chiffre d'affaires, l'enregistrement des flux de trésorerie, l'élaboration du prévisionnel de trésorerie et l'analyse des écarts.

### → Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme comptable (type DCG), vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Votre expérience au sein d'un établissement public et votre connaissance du droit public serait un plus
- Vous manipulez et analysez des volumes importants de données
- Vous maîtrisez Excel
- Vous avez une bonne maîtrise du logiciel comptable, type CEGID et GHS (paye).

### → Conditions d'emploi et de rémunération

Poste à temps plein, CDI de droit privé, statut et rémunération de groupe 4 tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), tickets restaurant et mutuelle.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015 uniquement par mail à : [l.bourgeois@anthea-antibes.fr](mailto:l.bourgeois@anthea-antibes.fr)

### le lieu unique, Scène nationale de Nantes

Recrute

**Un Directeur Technique (h/f)**

CDI - temps complet



Scène nationale de Nantes, le lieu unique est un espace d'exploration artistique, de bouillonnement culturel et de convivialité qui mélange les genres, les cultures et les publics. Les différents départements (arts plastiques, théâtre/danse, musique, société) du lieu unique déploient une programmation à vocation régionale, nationale et internationale, soucieuse de faire partager les arts à tous les publics. Membre du comité de direction le directeur technique est associé à la réflexion pour la mise en œuvre du projet artistique, et en assure la mise en place technique.

#### Missions :

- Avec votre équipe (1 assistante, 5 permanents techniques, 1 responsable du bâtiment, 3 permanents sécurité-bâtiment) et sous l'autorité du directeur, en lien avec l'Administrateur Général, vous assurez :
- l'encadrement, la gestion et l'organisation du travail du personnel technique (permanents et intermittents),
  - la préparation, la réalisation, la coordination et l'exploitation technique de l'ensemble des activités du lieu unique, dans et hors ses murs,
  - l'élaboration du budget technique global, son exécution et son suivi,
  - le respect et l'application des règles d'hygiène et de sécurité en ERP, et l'application de la législation sociale.
  - la supervision de la maintenance et de l'entretien du bâtiment (8000 m<sup>2</sup>) et des équipements, en lien avec la responsable du bâtiment.

#### Profil et compétences :

- Expérience confirmée dans des fonctions similaires exigée, formation de directeur technique souhaitée.
- Intérêt pour le spectacle vivant et l'art contemporain.
- Maîtrise de l'ensemble des techniques du spectacle vivant.
- Maîtrise des outils de planification (Régie spectacle)
- SSIAP, Anglais, Permis B.
- Aptitude à l'encadrement, qualités relationnelles, autonomie, goût du travail en équipe.
- Rigueur, sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative.

#### Condition d'emploi et de rémunération :

- Statut Cadre 3, forfait jour, rémunération selon CCNEAC et expérience, 13<sup>e</sup> mois, mutuelle, tickets restaurants.
- Grande disponibilité liée au rythme de la programmation (soirs et week-ends).
- Poste à pourvoir rapidement.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser de préférence par mail avant le 30/09/2015 à [capucine.chagneau@lelieuunique.com](mailto:capucine.chagneau@lelieuunique.com) // le lieu unique / Att. C. CHAGNEAU - B.P. 21304, 44013 NANTES CEDEX 1



LE THÉÂTRE DE LA VILLE recrute

**UN SOUS-CHEF MACHINISTE (H/F)**

CDI - Date de prise de fonction au 1er Octobre 2015

#### Missions et Activités Principales

Sous l'autorité de la Directrice Technique et en collaboration étroite avec le Chef Machiniste, les missions du Sous-Chef Machiniste sont les suivantes :

- Direction et coordination de l'équipe de machinerie lors des montages, répétitions, représentations et démontages des spectacles
- Coordination de la régie de plateau
- Organisation de l'embauche des machinistes intermittents
- Prévision et maintenance des équipements
- Prévision du plan de formation de l'équipe de machinerie
- Assistance technique au metteur en scène lors des répétitions des spectacles en création, dans le cadre de ses compétences
- Respect et validation des consignes de sécurité

#### Environnement professionnel, liaisons hiérarchiques

Service : Direction technique

- Sous l'autorité de la Directrice Technique et en collaboration étroite avec le Chef Machiniste
- En collaboration permanente avec les équipes artistiques
- En collaboration constante avec les équipes techniques différentes : de la lumière, du son et de l'habillement

#### Compétences principales mises en œuvre

- Management de l'équipe
- Compétences techniques générales en machinerie
- Travail sur plans : autocad ou équivalent
- Compétences requises en matière de sécurité
- Compréhension et dialogue avec les équipes artistiques
- Travail permanent en mode projet
- Transmission permanente des informations aux personnes concernées
- Langue anglaise maîtrisée

#### Savoir-être

- Travail en équipe
- Ouverture d'esprit nécessaire pour établir un dialogue fructueux avec les équipes artistiques et techniques
- Ponctualité et rigueur dans le travail

**Merci d'envoyer vos candidatures, CV et LM, par voie postale :**

Théâtre de la Ville 16, Quai de Gesvres 75180 Paris Cedex 04  
 ou par mail : [slucas@theatredelaville.com](mailto:slucas@theatredelaville.com)

## Structures de création et de diffusion

### Direction

**EPCC THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL** à Perpignan (66). Directeur (h/f). → Voir page 15  
**MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL-SCÈNE NATIONALE** (94). Directeur (h/f). → Voir page 15  
**LE THÉÂTRE, SCÈNE NATIONALE DE NARBONNE** (11). Directeur (h/f). → Voir page 16  
**CENTRE CULTUREL TRANSFRONTALIER LE MANÈGE MAUBEUGE** (59). Directeur (h/f). → Voir page 16

### Administration/production/diffusion

**COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND, SCÈNE NATIONALE** (63). Administrateur (h/f). → Voir page 17  
**ARIA**, association des Rencontres internationales artistiques (20). Administrateur (h/f). → Voir page 17  
**SCÈNE NATIONALE D'ORLÉANS** (45). Administrateur (h/f). → Voir page 18  
**HERVÉ ROBBE ET LES INDÉPENDANCES** (75). Chargé de développement (h/f). Cand. avant le 25/09. Pour le 1/10. CDD mi-temps. www.herverobbe.com  
**THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** (69). Administrateur (h/f). CDD 7 mois à pourvoir le 4/01. Cand. avant le 15/10. claire.catta@theatredevillefranche.asso.fr  
**CHEPTEL ALEÏKOUM** à Saint-Agil (41). Chargé / Attaché de diffusion, production et communication. CDD évolutif en CDI à partir du 16/11. Cand. avant le 5/10. www.cheptelaleikoum.com  
**COMPAGNIE EX NIHILO** à Marseille (13). Chargé de coordination et de développement (h/f). Cand. avant le 4/10. CDD 1 an évolutif à pourvoir le 1/11. www.exnihilodanse.com  
**LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG**. Assistant de diffusion. Cand. avant le 20/09. CAE/CUI temps partiel pour le 2/11. www.percussionsdestrasbourg.com  
**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE MULTICORPS ET COMPAGNIE MULTICORPS / MARCEL GBEFFA COTONOU** – Bénin.

Chargé de l'administration (h/f). Contrat local 1 an renouvelable. Poste à pourvoir entre le 1/10 et 15/11. Cand. avant le 20/09. www.profilculture.com  
**COMPAGNIE VERTICAL DÉTOUR** en région parisienne. Chargé de production et diffusion (h/f). Cand. avant le 19/09. www.verticaldetour.org  
**SPHOTA**, coopérative à Paris. Chargé de diffusion (h/f) Paris, Lyon ou Nantes. 18/09. CUI-CAE CDD 6 mois à temps partiel pour octobre. Entretiens fin septembre. administration@sphota.org  
**LES INATTENDUS** à Lyon. Chargé d'administration et de gestion (h/f). Cand. avant le 20/09. CDD 12 mois temps partiel. marie.arnaudet@inattendus.com  
**THÉÂTRE DU PÉLICAN** à Clermont-Ferrand. Administrateur (h/f). Cand. avant le 25/09. Entretiens entre 12 et 16/10. Pour le 1/12. www.profilculture.com  
**GESPECTACLE** à Lyon. Attaché d'administration et de comptabilité (h/f). Cand. avant le 21/09. Pour le 26/10. 06 08 65 27 20. recrutement@gespectacle.fr

**Communication/relations publiques**  
**SCÈNES CROISÉES DE LOZÈRE** à Mende (48). Attaché aux relations publiques (h/f). Cand. avant le 30/09. Pour le 02/11. pierre-louis.seguin@scenescroisees.fr  
**MÉNAGERIE DE VERRE** à Paris. Chargé de communication (h/f). Cand. avant le 16/09. CDD à pourvoir du 21/09 au 18/12. administration@menagerie-deverre.org

**THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL**. Attaché aux relations publiques (h/f). CDD 1 an. Pour le 1/10. dolly.chouei@theatre-sartrouville.com  
**THÉÂTRE 71 / SCÈNE NATIONALE DE MALAKOFF**. Attaché aux relations publiques (h/f). Cand. 15/09. Pour le 30/09. communication@theatre71.com

### Technique

**LIEU UNIQUE**, Scène nationale de Nantes (44). Directeur technique (h/f). → Voir page 18  
**THÉÂTRE DE LA VILLE** (75). Sous-chef machiniste (h/f). → Voir page 18

**THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - SCÈNE NATIONALE**. Régisseur lumière (h/f). CDI. Cand. 4/10. Pour le 1/01. gmarechal@tsqy.org  
**LA RODIA** à Besançon (25). Directeur technique (h/f). Cand. jusqu'au 30/09. Entretiens 1<sup>re</sup> quinzaine d'octobre. emmanuel.comby@larodia.com  
**LE CARRÉ, SCÈNE NATIONALE - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN** à Château-Gontier (53). Directeur technique (h/f), CDI. Cand. avant le 06/10, maud.cherault@le-carre.org  
**LE SALMANAZAR** à Épernay (51). Régisseur général (h/f). Cand. 30/09. Pour début novembre. contact@lesalmanazar.fr  
**THÉÂTRE DE L'AGORA** à Évry (91). Technicien bâtiment et spectacles (h/f). Cand. avant le 28/09. À pourvoir en octobre. www.theatreagora.com  
**THÉÂTRE DE CHARTRES**. Régisseur (h/f). contact@theatredechartres.fr  
**LE COLOMBIER** à Verrières-le-Buisson (91). Technicien du spectacle polyvalent (son, lumières, plateau) (h/f). Temps partiel. Urgent. www.mairie-verrieres-91.fr  
**THÉÂTRE NANTERRE AMANDIERS**. Régisseur son (h/f). Cand. avant le 29/09. Pour le 1/10. m.petit@amandiers.com

### Autres

**ANTHÉA ANTIPOLISTHÉÂTRE D'ANTIBES** (06). Chef comptable (h/f). → Voir page 18  
**L'ARC - SCÈNE NATIONALE**, au Creusot (71). Chargé des expositions (h/f). Cand. avant le 6/10. www.larcscenenationale.fr  
**ASSOCIATION GECB** à Sèvres (92). Médiateur culturel (h/f). Cand 31/10. CDD 6 mois renouvelables du 22/06 au 31/12. ciebasilio@gbusiness.com  
**FERME DU BUISSON** à Noisiel (77). Comptable principal (h/f). CDI. À pourvoir dès que possible. www.profilculture.com  
**GINGER** à Amiens (80). Booker (h/f). ginger@ginger.fr  
**RENKO PRODUCTIONS** à Paris. Booker (h/f). CDD. alex@renkoprod.com

## ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous  
 Tél. 02 40 20 60 21  
 Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

## Organismes

**LA BELLE OUVRAGE** à Lyon. Assistant de coordination (h/f). Cand. avant le 25/09. CDD 4,5 mois à temps partiel du 26/10 au 11/03. candidatures@labelleouvrage.fr

## Fonction publique territoriale

**ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE** à Angers (49). Régisseur (h/f). Cand. avant le 18/09. www.profilculture.com  
**CTÉ DE COMMUNES DES OLNONES** aux Sables-d'Olonne (85). Directeur de l'action sociale, culturelle et solidaire (h/f). Cand. avant le 30/09. npiveteau@cc-olonne.fr  
**VALENCIENNES MÉTROPOLE**. Responsable du service culture (h/f). Cand. avant le 30/09. recrutement@valenciennes-metropole.fr  
**VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** (78). Responsable du développement culturel (h/f). recrutement@saintgermain-en-laye.fr  
**VILLE DE MÉRY-SUR-OISE** (95). Directeur du pôle culture, Vie associative et développement local (h/f). www.merynet.com  
**VILLE DE SAINT-MALO** (35). Directeur du conservatoire municipal (h/f). www.saint-malo.fr

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur [www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

**pôle emploi** EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
 ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**CDN de Lorient.** Rodolphe Dana, collectif Les Possédés, succèdera le 1<sup>er</sup> janvier à Éric Vigner, à la direction du CDN de Lorient.

**MCC.** François Romaneix, conseiller social, a remplacé Clarisse Mazoyer comme directeur adjoint au cabinet du ministère de la Culture et de la Communication (MCC).

**MCC.** Karine Gloanec-Maurin a été nommée inspectrice générale des affaires culturelles. Ancienne directrice de L'Hectare, à Vendôme, elle a été conseillère pour la culture et les relations internationales du président de Région Centre, présidente de la FNCC, secrétaire nationale à la culture du Parti socialiste.

**France Culture.** Sandrine Treiner, conseillère de programmes puis directrice adjointe en charge des programmes de France Culture, en a été nommée directrice.

**Centre national de la danse (CND).**



Christophe Susset, secrétaire général du Théâtre Nanterre-Amandiers, arrive le 2 octobre au CND, à Pantin (93), sur le même poste.

**Le Tarmac.** Olivia Pisano, ancienne administratrice à l'Embarcadère d'Aubervilliers (93), a rejoint l'équipe au poste d'administratrice, en remplacement de Raphaële Gasser.

**EPC le Quai-CDN des Pays de la Loire.** Nicolas Roux, directeur adjoint de Humain trop humain-CDN de Montpellier, va rejoindre dès le 1<sup>er</sup> novembre le Quai, à Angers (49), en tant que directeur adjoint de Frédéric Bélier-Garcia. À la technique, ont quitté le Quai Pierre Durand pour Stereolux à Nantes et Arthur Plath pour la Filature à Mulhouse.

**Toulouse.** Jean-Louis Sautreau, directeur général adjoint à la culture de Toulouse depuis 2010, est devenu directeur général adjoint de la culture à Montpellier (poste mutualisé Ville et Métropole).

**Nantes.** Erwan Hétet a été recruté comme directeur du développement culturel de Nantes (Ville et Métropole). Il est directeur administratif et financier à la Ville de Marseille.

**Folle Journée de Nantes.** Joëlle Kerivin succède à Michèle Guillosoy à la direction générale de la société d'économie mixte La Folle Journée, à Nantes. Elle était chargée de mission «conception et développement des parcours cadres» à Nantes Métropole.

**Théâtre Sorano.** Le metteur en scène et fondateur de la compagnie Tabula Rasa, Sébastien Bournac, a été retenu par la Ville de Toulouse pour la direction du Théâtre Sorano, pour trois ans, à compter de janvier 2016.

**Théâtre l'Onde.** Joël Gunzburger prend la direction de l'Onde - Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, au 1<sup>er</sup> octobre. Il succède à Lionel Masséat. Sandrine Galtier-Gauthier, responsable communication et programmation jeune public, rejoint le Théâtre Kléber-Méleau, à Renens/Lausanne. Constance Pascal (ex-Théâtre Jean Arp de Clamart) arrive à la communication.

**Théâtres en Dracénie.** Maria Claverie-Ricard, directrice déléguée du Théâtre de la Renaissance à Oullins (69), a été nommée directrice de Théâtres en Dracénie.

**Fondation Royaumont.** Le chef et fondateur de l'ensemble Linea, Jean-Philippe Wurtz, succède à Marc Texier à la direction artistique du programme Voix nouvelles de la Fondation Royaumont.

**Ville de Saint-Ouen-l'Aumône.** Alexandra Glauser (compagnie ACTA) arrive au service culturel de Saint-Ouen-l'Aumône au poste de chargée des relations avec le public sur le poste de Carole Macard, devenue directrice de la culture suite au départ à la retraite de Josiane Locatelli.

**SMAC 07.** Ludivine Chopard, administratrice de SMAC 07- Scène de musiques actuelles en Ardèche, en a pris la direction, à la suite de Sébastien Étienne. Aurora Leonarduzzi intègre l'équipe comme chargée d'administration et Bertrand Biennier (venu de la Gare de Coustellet) est coordinateur artistique. Amaury Rullière remplace Joëlle Giraud à la communication. Il assurait la coordination à Cavajazz, désormais confiée à Lucas Clément et Gaëlle Schwerdel.

**Le Liberté.** Yves Barré, directeur de la salle Oasis, du festival Bebop, au Mans, a été nommé à la direction du Liberté, à Rennes.

**Théâtre de Laval.** Virginie Dréano, ancienne responsable du service culturel de la Fédération associations laïques de la Mayenne, a rejoint l'équipe du Théâtre de Laval comme directrice adjointe.

**Les Déchargeurs.** Sergine Robert, attachée de presse, et Marion Sallaberry, chargée de diffusion, ont quitté l'équipe du théâtre Les Déchargeurs, à Paris, pour se consacrer à des projets personnels. France Cocandeu arrive comme attachée de presse, Karen Elasri comme chargée de diffusion, Lucie Montagnon attachée aux relations publiques, Pierre Bousquet chargé de diffusion, Marina Raurell community manager et Laura Torrado responsable de la billetterie.

PARCOURS

Ambra Senatore, directrice du Centre chorégraphique national de Nantes

Elle succèdera en janvier à Claude Brumachon et Benjamin Lamarque.

**F**ine et diaphane, on la croirait presque adolescente, au moins chorégraphe émergente, pourtant Ambra Senatore, née en 1976 dans une famille de médecins turinois, a déjà un riche parcours. «J'ai commencé la danse à cinq ans, raconte-t-elle, dans le salon familial». Il s'agissait de «danse libre» dans l'esprit de cette danse moderne dont Turin est le foyer italien. La jeune fille pratique la technique Chladek dans une école privée et la danse classique. «Je n'ai pas travaillé avec les grandes figures comme Acquarone, Egri, Sagna qui sont pourtant toutes à Turin, mais leurs présences étaient importantes», explique celle qui est devenue une spécialiste reconnue de l'histoire de la danse contemporaine italienne. Ambra Senatore se voyait plutôt



comédienne et même metteuse en scène de cinéma. C'est d'ailleurs pour suivre cette voie qu'elle s'inscrit en lettres modernes qui comporte cette option à l'Université de Turin. Mais l'enseignement lui déplaît, alors que le professeur d'histoire de la danse l'enthousiasme et l'encourage... Elle arrive à Paris en 1997, inscrite à l'Université Paris 8. «Mais je voulais danser, j'ai multiplié les auditions». C'est ainsi qu'elle accompagne pendant un an la tournée du chanteur Pascal Nowak, puis travaille avec Gallotta et Lavaudant. Sa première œuvre, *Eda-Solo* date de 2004, mais c'est en 2009 avec *Passo* que la carrière de chorégraphe débute vraiment, avec la victoire au concours ReConnaissance 2010, puis la programmation au Théâtre de la Ville. **■ P. V.**